

75 ans

d'histoire économique de la Wallonie

1945 - 2020

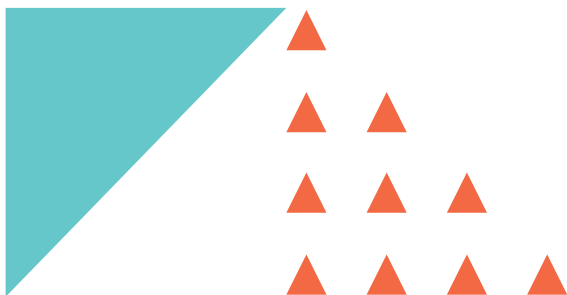
Mars 2021



CESE Wallonie



Conseil économique, social
et environnemental de Wallonie



Préface

Luc Simar
Secrétaire général

Prendre le temps de parcourir l'histoire permet de mieux appréhender le présent et d'apporter des réponses plus satisfaisantes face aux défis que rencontre la Région pour son avenir.

Sur base de ce constat, le Conseil publiait, en décembre 2004, "50 ans d'histoire économique de la Wallonie", permettant de donner une idée générale de l'évolution économique de la Wallonie depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il est apparu utile de prolonger l'exercice d'un quart de siècle pour intégrer des évolutions plus récentes.

Avec cette nouvelle publication, le CESE Wallonie propose de parcourir "75 ans d'histoire économique de la Wallonie". Cette édition offre une vision globale sur les évolutions de l'économie wallonne de 1945 à 2020, en présentant les principaux chiffres en matière d'investissements, de secteurs d'activités, d'emplois, de démographie et en les situant dans le contexte historique, en faisant notamment le lien avec les événements marquants de cette période.

En effet, la situation économique de la Wallonie et son évolution font régulièrement l'objet d'une attention particulière, pour l'activité elle-même, les possibilités d'emploi et les revenus qu'elle génère mais aussi pour son influence sur l'importance des transferts interpersonnels mesurés à l'échelle des territoires.

Au fil des réformes de l'Etat qui se sont succédées depuis les années '70, la Wallonie a multiplié les leviers d'action, d'abord sur le plan économique, sur l'aménagement du territoire et l'environnement puis, sur l'emploi et l'action sociale.

Après plusieurs projets de plans ou de programmes, comme le Contrat d'avenir pour la Wallonie ou les différentes moutures du Plan Marshall, qui ont contribué à stabiliser et diversifier l'activité économique en Wallonie et à y ancrer des activités de recherche et développement, la Région redéfinit aujourd'hui, au travers de sa démarche "Get up Wallonia", les axes prioritaires pour son redéploiement économique, social et environnemental. Une démarche qui s'inscrit également dans un contexte de crise sans précédent. La crise sanitaire, économique et sociale, que l'ensemble des pays et régions traversent, se révèle être la plus grave depuis l'après-guerre.

Si cette publication est centrée sur des indicateurs principalement économiques, elle traite aussi des évolutions de la démographie et de l'emploi. Les évolutions qu'a connues la Région ont également été sociales et, dans les dernières périodes, environnementales. L'histoire sociale de la Wallonie a fait l'objet de nombreuses publications au cours des dernières décennies. Le lien entre évolutions économique et environnementale doit encore être approfondi, en tout cas dans sa perspective historique. De par ses missions, le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie est particulièrement attentif à ces dimensions.

Nous remercions les auteurs qui se sont relayés et coordonnés pour produire cette publication et vous souhaitons une bonne lecture.

Le passif de l'héritage économique wallon

Francis Balace

Professeur ordinaire honoraire à l'Université de Liège

L'histoire économique de la région wallonne à partir de 1918 est semblable à celle d'une famille jadis opulente, frappée par des revers de fortune dont elle n'est pas responsable, et qu'un nouveau malheur imprévisible vient frapper dès qu'elle remonte la pente. Certes, il y a eu le drame de la première guerre mondiale. La Wallonie a été moins touchée par les destructions imputables aux opérations militaires que par la politique de réquisition de matériel et de main-d'œuvre de l'occupant et les effets du blocus allié provoquant un manque aigu de matières premières en provenance de l'étranger. La production des aciéries est tombée de 1.409.460 tonnes en 1913 à 2.380 tonnes en 1918, celle des usines à zinc de 204.220 tonnes à 9.245 tonnes, l'emploi n'y représente plus que le cinquième de celui d'avant-guerre. Si les carrières et l'industrie textile verviétoise ont cessé à peu près complètement le travail, la production charbonnière a diminué de moitié mais on a pu, jusqu'à la fin de la guerre, garder au travail 110.000 des 145.337 mineurs, exemptés des mesures de déportation ou d'interdiction d'activité industrielle de l'occupant. Celui-ci s'en est pris aux usines désertées, vouées au démontage, avec un bilan lourd : 26 hauts-fourneaux sur 37, la plupart des laminoirs. Les bassins liégeois et carolorégien sont particulièrement touchés. En contraste, le paysan est devenu "le roi de l'époque" dans un pays qui avant-guerre dépendait presque entièrement des importations pour sa subsistance. Le rendement des fermes quadruple avec des inégalités régionales qui laisseront des rancunes tenaces en Wallonie: les dépôts à la caisse du Boerenbond passent de 16,5 millions de francs en 1914 à 171 millions en 1918...

Le choc de la crise mondiale d'après 1929, atteignant la Belgique par contrecoup des crises britannique et allemande, sera d'autant plus rude qu'on sortait d'une période relativement euphorique. Après bien des hésitations et une grave crise financière, le franc belge avait été "stabilisé" en 1926 au septième de son taux de 1914. Cela avait permis la reconstitution des capitaux, l'émission d'emprunts et d'actions,

la relance industrielle avec une envolée entre 1927 et 1929. A la Bourse de Bruxelles, le niveau des transactions est passé de 46 milliards de francs en 1924 à 84 dès 1927, 112 en 1928, 142 en 1929 et l'indice de production industrielle a augmenté de 38,5%. C'est l'effet d'une conjoncture générale de restauration et reconstruction chez les ex-belligérants et d'une politique de grands travaux, d'augmentation des dépenses des ménages, l'indice des salaires étant passé de 127 en décembre 1926 à 185 en décembre 1929 et la législation ayant augmenté le bien-être social. Il y avait cependant des signes alarmants dans la confusion des rôles des institutions bancaires de dépôts et de crédits, aggravée par la fièvre spéculative. Dès 1929, la faillite de la *Banque Chaudoir* avait inquiété l'opinion, et dans le débat nord-sud, jusqu'alors de nature essentiellement linguistique, certains commencent à prendre le tournant vers des conceptions autonomistes en matière économique, dénonçant les effets pervers pour la Wallonie d'un phénomène de concentration bancaire d'une part, et de la politique gouvernementale de l'autre.

La concentration bancaire était née de la guerre. Pendant l'occupation, la vente par des particuliers de matières premières et produits industriels en hausse, pas toujours très patriotique, avait fait affluer vers les caisses de la *Société Générale* des capitaux que les circonstances empêchaient d'investir dans les activités industrielles. Les comptes courants de dépôt étaient passés de 348 millions de francs en 1915 à 519 en 1918, l'encaisse de 16 millions en 1918. Quelques jours avant l'armistice, le capital social de la *Générale* avait été porté de 102 à 203 millions de francs et toute une série de banques wallonnes patronnées par elle avaient doublé leur capital. Ayant échoué dans sa tentative de création d'un pool belge de répartition des commandes, à la suite de particularismes et préventions tenaces, elle avait profité de la reconstruction du pays pour lancer dès le début des années vingt de nouvelles entreprises en Flandre, puis effectuer une grande partie de ses investissements dans la

colonie ou à l'étranger. Une à une, des banques locales wallonnes fusionneront sous son aile ou celle de l'*Union Financière et Industrielle* qu'elle contrôle, ce qui entraîne la prise de participation dans des entreprises sidérurgiques et un phénomène de concentration parallèle dans le secteur verrier. La *Banque de Bruxelles*, qui a, elle aussi, augmenté son capital peu avant l'armistice, a fini en 1931 l'absorption de vingt banques "affiliées", s'est investie dans les activités de distribution d'électricité, a pris d'importantes participations dans le secteur métallurgique et surtout les charbonnages, contrôlant un cinquième environ de la production de houille belge. La Flandre elle-même s'en est mêlée, les fonds issus du *Boerenbond* permettant en 1931 à l'*Algemene Bankvereniging* de fusionner avec le *Crédit Général de Belgique* puis de créer la *Crédit Général Industriel*. On pourrait continuer la longue liste des composantes de la concentration bancaire dont les effets néfastes commencent à être dénoncés par le mouvement wallon. L'industrie wallonne va désormais dépendre, pour sa survie, car on ne parle plus d'expansion, non plus comme au XIX^{ème} siècle de patrons issus du terroir et épaulés par des capitaux locaux, mais de groupes financiers puissants siégeant à Bruxelles, sans enracinement local et pouvant céder à la tentation de "délocaliser" les secteurs restés rentables comme l'industrie chimique et la verrerie. Dans cette dernière, la part wallonne avait longtemps confiné au monopole mais le passage à la mécanisation, pour le verre à vitres, pouvait conduire à la précarité, d'autant que 90% de la production s'exportait et était à la merci d'une crise économique étrangère. Le savoir-faire propre à la région de Charleroi ne peut lutter contre l'entraînement vers la Campine (sous-sol sablonneux, proximité d'Anvers et Zeebrugge, facilités de transport qu'offrira le Canal Albert dès sa complétion). A la veille de 1940, les 4.500 emplois verriers en Flandre correspondent à la diminution des ouvriers verriers wallons (24.200 en 1910, 18.900 en 1937).

La Wallonie se concentrera donc sur ses charbonnages et ses haut-fourneaux. Utilisant des minerais français, importés par un dense réseau de chemins de fer et de canaux, la sidérurgie n'a, quant à elle, aucun intérêt à se rapprocher d'Anvers et du bassin houiller campinois. D'abord limité dans sa production, ce dernier finira par atteindre en 1939 le quart de la production

belge. Il faut y avoir l'attrait des facilités de transport et surtout la concentration autour de quelques sièges seulement, alors que les charbonnages wallons sont handicapés par l'héritage du passé : exploitation dans la région liégeoise de couches maigres de faible rendement, caractère désuet de la région de Charleroi avec une multitude de petits sièges produisant chacun moins de 100.000 tonnes l'an mais nécessitant de coûteuses installations de surface auxquelles sont affectés 33% de l'ensemble des ouvriers. Le drame des charbonnages est humain, lié au manque de compétitivité : le rendement journalier en 1930 est de 572 kilos par homme dans l'ensemble des bassins wallons contre 600 en Campine où l'on utilise un outillage plus moderne. Alors que le coût salarial absorbe 64,6% des capitaux en Wallonie, l'effet utile journalier du mineur, comme l'expriment les statistiques, est de 30% supérieur en Allemagne et de 100% en Grande-Bretagne, nos principaux concurrents. Bien avant la "grande crise", les charbonnages wallons sont très malades, et la sidérurgie, qui dépend de l'étranger pour son coke et une bonne partie des charbons spéciaux, bat de l'aile, la Belgique n'ayant reçu en 1926 qu'une part de 11,56% dans l'accord international de limitation de production des demi-produits sidérurgiques. Face au dumping pratiqué à l'étranger, patrons et groupes financiers qui les épaulent tenteront en 1932 d'imposer une réduction de la masse salariale, au moment même où les premières vagues de chômage arrivent, ce qui provoquera des grèves insurrectionnelles dans le Borinage et à Liège.

L'industrie automobile avait pu se tailler avant 1914 des marchés extérieurs par sa grande réputation technique, même si le marché belge absorbait 50%. Le savoir-faire demi artisanal ne peut lutter contre les véhicules produits "à la chaîne" Outre-atlantique, voire en France. En 1922, *Ford* et *General Motors* s'installent dans la région anversoise pour profiter du port pour l'importation des pièces à monter. Les constructeurs belges, et surtout wallons, obtiennent en 1926 du Gouvernement le doublement des droits de douane sur les véhicules importés non montés en Belgique. Tous nos voisins utilisant le même protectionnisme, le marché extérieur se ferme au moment où, pour conjurer la crise, les firmes américaines mènent une politique d'exportation à bas prix. En février 1935, le Gouvernement supprime la protection douanière en

affirmant qu'il n'y a plus place chez nous que pour une industrie d'assemblage et non de construction. Des bijoux de l'esprit inventif disparaissent, victimes des circonstances mais aussi, il faut le reconnaître, d'un manque de rationalisation des procédés.

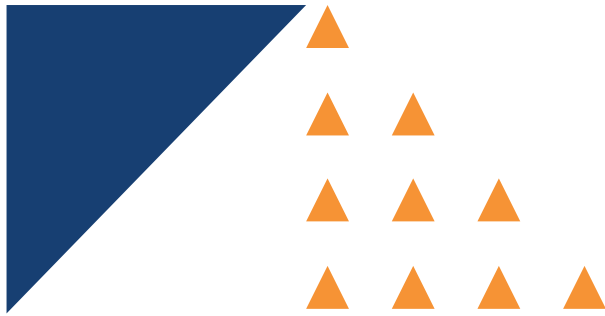
Aux Etats-Unis, le nouveau président F.D. Roosevelt, devant la crise monétaire, a dévalué le dollar en juin 1933. La livre sterling est quant à elle tombée de sa valeur de 175 francs belges en 1926 à 100 en mars 1935. Le secteur bancaire privé, qui avait trop investi à l'étranger ou fait aux industriels belges des crédits sur des biens gagés à leur valeur théorique lors du boom de 1926-29, va se trouver en difficulté, en dépit des réserves de capitaux accumulées et de l'actif des emprunteurs. La confusion dépôt/crédit avec constitution de portefeuilles d'actions conduit à l'insolvabilité dès que les cours boursiers s'effondrent – parfois au cinquième de leur valeur –, que les prix des stocks de matières premières et de produits finis baissent de moitié, que le public, effrayé, effectue des retraits massifs. C'est la petite épargne qui a donné le branle dès mars 1932 et la déconfiture d'institutions politisées comme la *Banque du Travail* ou liées au Boerenbond et l'ABV fera le lit du rexisme futur.

Dès 1931, on est 719.186 chômeurs complets et 121.890 partiels. L'année suivante, 20% au moins du monde du travail sont touchés par un chômage total ou partiel. Doté de pouvoirs spéciaux, le Gouvernement applique "des remèdes de cheval" : impôts nouveaux, économies drastiques, modifications autoritaires des allocations de chômage. Sans que la situation économique se soit vraiment améliorée, ces mesures impopulaires réduiront de 39% le nombre de chômeurs indemnisés entre mai et octobre 1933. Viendront aussi la dévaluation du franc et une nouvelle législation bancaire.

L'économie wallonne a donc, après une prospérité en trompe-l'œil, été atteinte de plein fouet par les crises américaine et britannique, la situation monétaire internationale, le relèvement des barrières douanières étrangères, la spéculation boursière. Frappant une population ouvrière alors concentrée en Wallonie surtout, la crise voit ses effets sociaux amplifiés par la politique déflationniste des gouvernements. Mais elle jette aussi un coup de projecteur cru sur une situation déjà en inéluctable déclin. Les causes

en sont multiples : coûts salariaux jugés trop élevés et rapport trop faible entre leur haut niveau et la productivité, si on la compare à l'étranger. Haut niveau de savoir-faire, de technicité mais, hélas, incapacité structurelle de s'adapter à l'ère de la production de masse ou d'écouler les fruits de l'ingéniosité wallonne sur un marché intérieur trop exigu. Phénomène de concentration bancaire sans vrai enracinement local et début de délocalisation des secteurs rentables vers la Flandre pour des raisons de ressources locales et de facilités de transport. Au sein du mouvement wallon, certains pointent un doigt accusateur vers les gouvernements successifs qui auraient investi, de 1900 à 1927, 1.170 millions de francs dans le bassin de l'Escaut et 113 seulement dans celui de la Meuse. Le budget des dépenses extraordinaires aurait, de 1901 à 1929, consacré 1.231.000 francs à la Flandre contre 295.000 à la Wallonie. Les chiffres sont exacts mais les provinces flamandes avaient plus souffert des destructions de la Grande Guerre. Il n'en est pas moins vrai que la politique des grands travaux, avec son Fonds Spécial créée en 1928, s'est surtout appliquée au tunnel sous l'Escaut, au percement du Canal Albert, à l'amélioration des voies d'eau navigables.

Malgré un indéniable redressement, malgré la poursuite de la politique des grands travaux, l'économie wallonne est très atteinte en profondeur bien avant la deuxième guerre, même si elle maintient une façade d'activité et de santé apparente, encouragée par la seconde vague de prospérité factice, celle des investissements dans la défense nationale... ou les expositions de prestige, comme celle de l'Eau en 1939, chant du cygne alors que les nuages s'amoncellent.



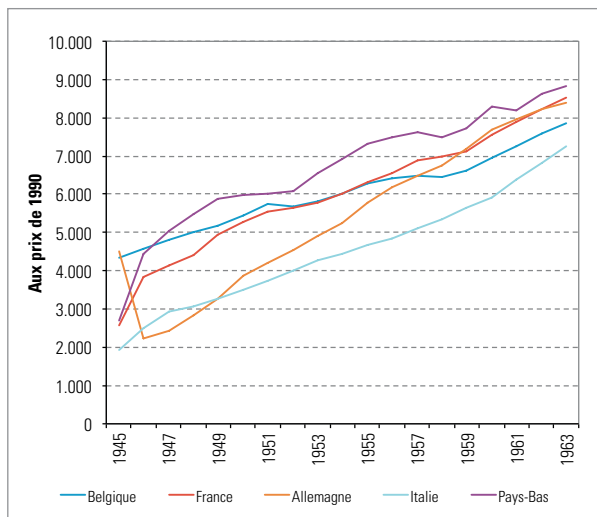
1945 – 1963

Le décrochage occulté... par la croissance

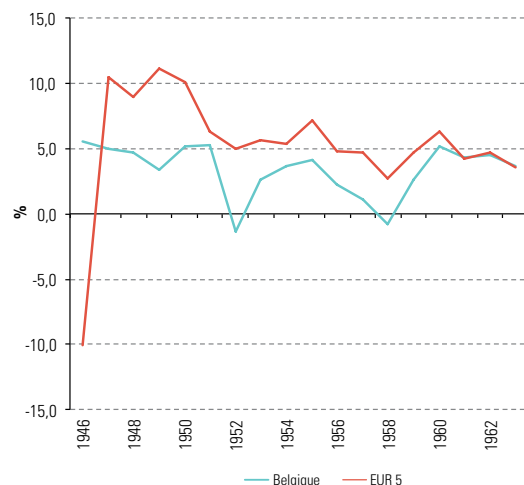
Au sortir de la deuxième guerre mondiale, la Wallonie panse ses plaies et relance son industrie plus rapidement que les autres régions d'Europe de l'ouest. Il est vrai que, contrairement au premier conflit mondial où tout l'appareil industriel s'était arrêté, les années 1940-1945 ont vu les industries continuer à produire. En termes d'infrastructures, le bilan wallon du conflit (à l'exception notable de Liège) n'est pas aussi catastrophique que chez nos voisins et le potentiel économique reste "relativement" peu atteint¹. A cet égard, il est intéressant de constater qu'au vu de sa situation, la Wallonie, comme toute la Belgique, bénéficiera relativement peu du plan Marshall. Une vigoureuse reprise en main du pays (pensons par exemple au plan Gutt) permettra de ramener la croissance et entraînera ce que l'on appellera "le miracle belge". On verra que cette situation ne durera pas.

Dès le début des années cinquante, le tableau s'obscurcit et les premiers indices d'une perte de terrain de la Belgique par rapport à ses voisins apparaissent. En tête de peloton pendant plusieurs années, elle est à présent rapidement rattrapée puis dépassée par ses voisins et partenaires commerciaux. La croissance est forte et le chômage faible² mais l'on fait systématiquement mieux au delà des frontières et seul le différentiel inflatoire est favorable au pays³. La nécessité d'une modernisation de l'appareil industriel apparaît comme une priorité absolue. Au vu des graphiques ci-dessous, on se rend compte à quel point le "miracle belge" était d'avantage dû à une capacité productive épargnée plutôt qu'à une croissance avantageuse. Dans les années qui ont suivi la fin du conflit, notre pays jouissait simplement d'un avantage, lequel n'a pu être maintenu.

PIB par habitant au sein de l'EUR 5



Croissance du PIB par habitant au sein de l'EUR 5



Source : MADDISON A. (2003), L'économie mondiale, statistique historiques, OECD.

¹ Kredietbank, "Un demi-siècle d'économie belge" dans : "Bulletin Hebdomadaire" (Kredietbank), 9-02-1996, n°5.

² La moyenne sur la période allant de 1950 à 1960 est de 4,1% pour la Belgique et de 3,9% pour l'EUR 6.

³ La croissance annuelle moyenne des prix à la consommation entre 1950 et 1960 est de 1,9% pour la Belgique contre 3,3% pour l'EUR 6.

Au niveau national, cette différence par rapport à nos voisins s'explique par différents facteurs :

- ▲ la préservation de l'outil industriel malgré le conflit mondial n'a été un avantage que de courte durée. Nos voisins, un temps handicapés, se sont progressivement équipés d'une industrie plus performante ; nous avons pu en faire l'économie, elle nous fait maintenant défaut,
- ▲ la situation du franc belge sur le marché des changes reste peu avantageuse pour les industries exportatrices qui constituent le cœur de l'activité économique.

Toujours au niveau du Royaume, la répartition de l'emploi entre les différents secteurs de l'industrie révèle une forte prédominance de la métallurgie (31% de l'emploi industriel), suivi par la construction (14%) et le textile (11%)⁴.

Dans ce contexte national en demi-teinte, la Wallonie est très loin de tirer son épingle du jeu. Son économie souffre et son déclin se confirme. La part wallonne dans l'emploi national ne cesse de se réduire et le poids de la Wallonie dans la production belge s'affaïsse sensiblement. Ainsi, entre 1948 et 1959, la croissance du PIB par habitant et à prix constant sera de 2,4% pour la Belgique et seulement de 1,9% en Wallonie.

Evolution régionale de l'emploi au sein des industries manufacturière et extractive, 1910-1961

	Ouvriers				% du total des ouvriers			
	1910	1937	1947	1961	1910	1937	1947	1961
Provinces wallonnes ⁵	422.293	395.315	433.033	363.496	51,9	41,4	38,5	31,9
Provinces flamandes	251.124	365.138	467.507	535.652	30,9	38,3	41,6	47,1
Brabant	139.645	193.647	223.171	239.448	17,2	20,3	19,9	21,0

Source : KUMPS A.-M., WITTERWULGHE R. "Industrie : l'effritement de la prépondérance wallonne", dans HASQUIN H., La Wallonie, Le Pays et les Hommes, Tome II, p. 215.

Ici encore, les causes sont diverses :

- ▲ L'insuffisante modernisation des structures industrielles existantes et la faible émergence d'activités nouvelles n'ont pas placé la Wallonie à la pointe de la croissance économique.
- ▲ La Wallonie voit son économie basée et fortement concentrée sur certains secteurs de l'industrie de masse en situation délicate. Le secteur extractif subit une concurrence tenace de produits obtenus à meilleurs coûts de l'étranger. A cela s'ajoute encore, si l'on se concentre sur la houille, la concurrence croissante des produits pétroliers qui remplacent peu à peu le charbon comme source d'énergie, tant au niveau industriel que domestique.

Le cas de la houille est particulièrement préoccupant.

- ▲ Tout d'abord en termes de quantités produites : la Wallonie perd peu à peu son monopole national d'autrefois et lorsqu'en 1952, la production belge de charbon atteint son record, la Wallonie n'y contribue déjà plus que pour deux tiers.
- ▲ Ensuite, en termes d'emplois : le nombre de mineurs passera ainsi de plus de 100.000 en 1950 à moins de 50.000 dix ans plus tard.
- ▲ Enfin, en termes de résultats financiers : en 1957, plus de la moitié des entreprises wallonnes d'extraction sont en perte et le résultat global du secteur est largement négatif.

La situation est clairement celle d'un secteur en déclin.

⁴ Source : KUMPS A.-M., WITTERWULGHE R. "Industrie : l'effritement de la prépondérance wallonne", dans HASQUIN H., La Wallonie, Le Pays et les Hommes, Tome II, p. 216.

⁵ Si on y ajoute l'effectif employé, l'emploi dans les provinces wallonnes sera évalué respectivement à 468.922, 443.752, 480.685 et 424.149 pour les années 1910, 1937, 1947 et 1961.

Résultats de l'industrie houillère belge en 1957 (en millions de francs)

Bassins	Mines en boni		Mines en mali	
	Nombre	Résultat	Nombre	Résultat
Sud	25	+ 402	31	- 1.552
Campine	6	+ 697	1	- 16
Royaume	31	+ 1.099	32	- 1.568
Résultat national global : -469 millions de francs (-11,5 millions €)				

Source : KUMPS A.-M., WITTERWULGHE R. "Industrie : l'effritement de la prépondérance wallonne", dans HASQUIN H., "La Wallonie, Le Pays et les Hommes", Tome II, p. 222.

Au niveau démographique, la situation de la Wallonie la handicape à divers points de vue. Elle est caractérisée par une faible natalité qui, conjuguée à une mortalité décroissante, entraîne un vieillissement de la population. Le nombre de Wallons continue bien d'augmenter mais de manière dérisoire par rapport au reste du pays. Ainsi, en 1961, la Belgique compte 677.546 citoyens de plus qu'en 1947, mais seulement 14% de ceux-ci sont wallons.

Population wallonne entre 1880 et 1961

Année	Population en Wallonie	% du Royaume	Progression en Wallonie (en %)	Progression EUR 5 ⁶ (en %)
1880	2.357.165	42,7	-	-
1890	2.544.323	41,9	+7,9	+6,8
1900	2.742.157	40,9	+7,8	+8,1
1910	2.939.170	39,5	+7,2	+9,7
1920	2.927.249	39,2	-0,4	-1,6
1930	3.060.848	37,8	+4,6	+7,7
1947	3.003.742	35,3	-1,9	+4,6
1961	3.102.547	33,8	+3,3	+11,6

Sources : INS (1880-1991 : recensements de la population).

MADDISON A. (2003), L'économie mondiale, statistiques historiques, OECD.

En fait, l'accroissement de la population wallonne est supporté aux deux tiers par l'immigration. C'est l'époque des politiques d'immigrations massives axées essentiellement sur les pays méditerranéens, au premier rang desquels figure l'Italie. Entre 1947 et 1961, la population italienne en Belgique passe de 84.134 personnes à plus de 200.000, dont plus de 75% résident dans les provinces wallonnes. A la même date, les personnes de nationalité italienne représentent à elles seules plus de 44% de toute la population étrangère en Belgique forte de 453.486 personnes.

Pourtant, dans un même temps, nombre de Wallons quittent le sud du pays pour s'installer à Bruxelles, atténuant ainsi les effets positifs de l'immigration sur la situation démographique.

⁶ Allemagne, Belgique, Italie, France et Pays-Bas. Les données pour le Luxembourg ne sont pas disponibles.

Evolution de la population étrangère en Belgique entre 1947 et 1961

Pays de nationalité	1947		1961	
	Royaume	dont provinces wallonnes	Royaume	dont provinces wallonnes
Italie	84.134	69.496	200.086	157.176
Espagne	3.245	1.406	15.787	7.582
Grèce	1.270	222	9.797	6.812

Source : INS (1961 : recensement de la population).

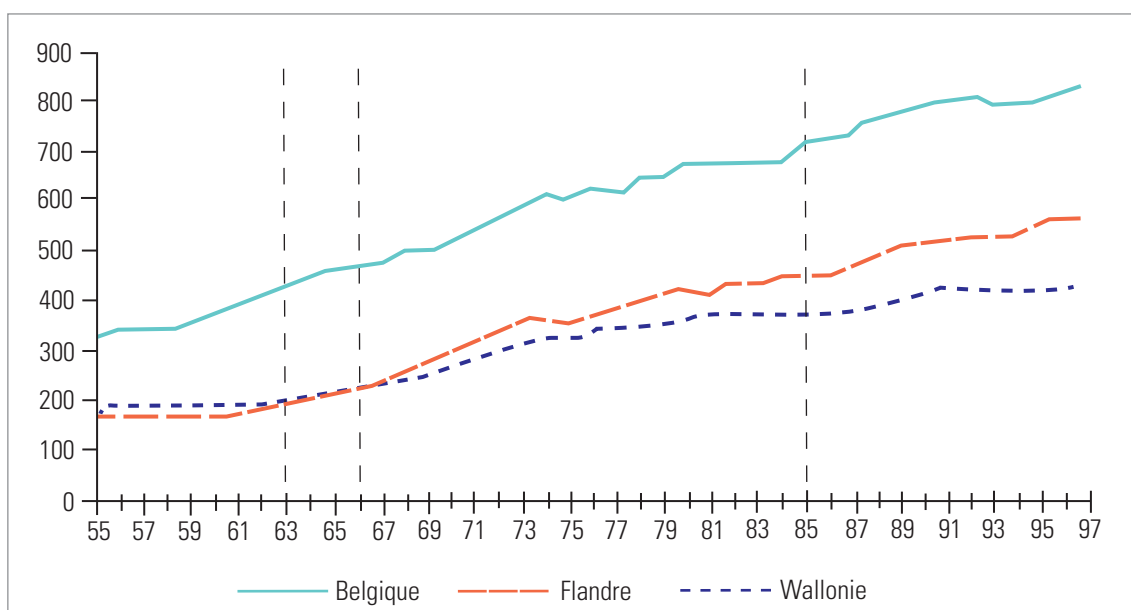
Sur le marché du travail, cette décennie est caractérisée par une baisse relativement importante du taux d'activité⁷. Ainsi, entre 1947 et 1961, les taux d'activité en Belgique et en Wallonie passent respectivement de 41,2% et 41% à 38,2% et 36,2%. En termes absolus, la population active belge s'accroît tandis que la wallonne diminue mais dans les deux cas, on assiste à une diminution de la population active masculine que compense en partie l'accroissement de la population active féminine. Les femmes, qui ne représentaient que 20% de la population active wallonne en 1947, constituent en 1961 près du quart de celle-ci en passant de 252.217 à 271.947 unités entre ces deux dates alors qu'inversement la population active totale passait de 1.204.353 à 1.094.852 unités.⁸

Cette fin des années cinquante voit les premières structures européennes se mettre en place (comme la CECA ou le Traité de Rome, signé en 1958). Elles joueront un rôle non négligeable dans le redéploiement de la Wallonie, qui occupera toujours une place centrale en leur sein.

L'année 1960 est l'année de la décolonisation du Congo. Celle-ci affectera de nombreuses entreprises du secteur des constructions mécaniques et électriques ainsi que du secteur non-ferreux dont les marchés se restreignent.

L'année 1963 achève cette période de relance et de redéploiement économique après la deuxième guerre mondiale qui voit la Wallonie abandonner peu à peu la tête de l'économie belge pour s'inscrire dans une douloureuse période de reconversion industrielle. Curieusement, c'est en cette même année 1963 que sont votées les lois dites linguistiques, qu'est supprimé le volet linguistique du recensement et qu'est établie la frontière du même nom...

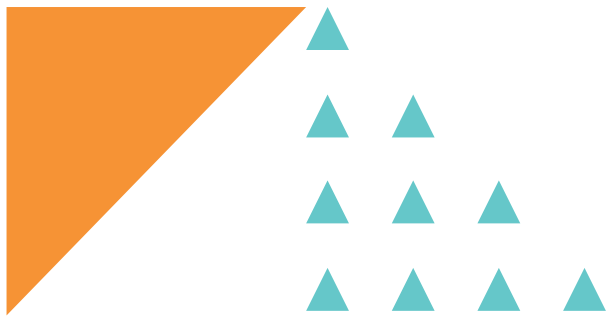
PIB régionaux par habitant (en milliers de francs constants)



Source : CASSIERS I., DURRE A., (2000), " Les tendances longues en graphiques " dans Reflets et perspectives de la vie économique, Tome XXXIX, 2000/1, p. 156.

⁷ Taux d'activité = population active totale / population totale âgée de 15 à 64 ans.

⁸ Sources : INS, recensements (1947, 1961, 1970, 1981).



1963 - 1973

Les golden sixties : une réalité contrastée

Sur le plan national, cette nouvelle décennie qui s'ouvre est celle d'un âge d'or qui voit le pays rattraper son retard économique par rapport à ses principaux partenaires commerciaux et reprendre sa place dans le peloton de tête des nations industrielles. Le nombre d'emplois s'accroît. La croissance économique est forte. Le chômage, au plus bas, est inférieur au niveau moyen de nos partenaires européens. L'inflation, quant à elle, reste maîtrisée, au moins pendant la première moitié de la décennie.

Cette époque, dénommée les golden sixties, est caractérisée par une forte augmentation de la productivité et des salaires, par une stabilité retrouvée du franc belge sur le marché des changes et par l'arrivée d'investissements massifs, surtout étrangers, qui dopent littéralement la croissance. Cette période, est celle d'une hausse impressionnante du niveau de vie due à une économie nationale prospère.

Pourtant, ce constat masque une réalité complexe et disparate, et la violente grève générale de l'hiver 1960-1961 rappelle à tous que le rêve n'est pas parfait. Les écarts grandissent entre sud et nord, la prospérité n'irrigue pas tout le pays de la même manière et certains arrondissements wallons voient cet âge d'or comme un mirage, proche mais insaisissable. La croissance est bien là mais elle se heurte à une industrie en perte de repères, à une démographie poussive, à une stratégie de désinvestissement des groupes financiers belges ainsi qu'à une image altérée.

On pouvait par ailleurs lire dans " Les causes du déclin wallon " p. 114 (Michel Quévit, 1978) :

"Tandis que la Wallonie demeure fort dépendante de la métallurgie, la région flamande voit se développer une structure industrielle plus diversifiée au sein de laquelle le secteur de la chimie occupe une part non négligeable du secteur manufacturier. En examinant la valeur ajoutée brute de 1966 à 1971, les auteurs remarquent aussi que les taux de croissance wallons sont systématiquement inférieurs aux taux flamands dans chaque secteur, à l'exception de l'industrie des minéraux non métalliques. Les auteurs constatent en outre que la rentabilité des entreprises n'est pas la même en Flandre qu'en Wallonie. Les entreprises wallonnes sont moins rentables que les entreprises flamandes tandis que les entreprises étrangères sont plus rentables que les entreprises belges".

A partir de 1965, les investissements en Wallonie sont en perte de vitesse et leur caractère défensif⁹ se renforce. L'investissement industriel est moins rentable en Wallonie que dans le nord du pays. On assiste progressivement à un glissement des investissements vers le nord. C'est l'époque (1960) où Cockerill, sous la férule de la Société Générale, s'associe à l'Arbed pour fonder Sidmar, créant le premier grand centre sidérurgique de Flandre en se lançant dans la maritimisation du secteur qui deviendra bientôt le standard international. Dans un même temps, les capitaux américains, qui profitent de la nouvelle loi sur l'expansion économique (1959), se déversent littéralement sur la Belgique, se concentrent sur la Flandre et bien peu franchissent la frontière linguistique. Ainsi, sur la période 1961-1967, seuls 20% des investissements privés étrangers en Belgique étaient réalisés en Wallonie. Parallèlement à cela, sur la même période, 64% des emplois nouveaux dus à ces investissements étaient créés dans le nord du pays.

⁹ On distingue les investissements défensifs des investissements dynamiques. Les premiers consistent à moderniser, à rationaliser ou à étendre une production tandis que les seconds consistent à créer et à développer des activités nouvelles.

Répartition du portefeuille de la Société Générale par région, 1954-1973 (en%)

Régions	1954	1965	1973
Wallonie	36,1	33,2	31,0
Bruxelles	12,4	13,3	11,0
Flandre	51,5	53,5	58,0

Source : BISMANS F., "Une odyssée économique", dans Wallonie, Atouts et références d'une région, p. 170.

Investissements privés d'origine étrangère en Belgique, 1961-1967

Régions	Part dans le total des investissements (en %)	Part dans le total des emplois nouveaux (en %)
Wallonie	20,8	26,9
Brabant (Bruxelles)	13,1	9,3
Flandre	66,1	63,8
Total	100	100

D'après ROMUS P., L'évolution économique régionale en Belgique depuis la création du Marché Commun (1958-1968), pp. 33-35.

Cet état de fait se conjugue avec la période de reconversion que connaît la région. L'industrie charbonnière, autrefois prospère, est en pleine déliquescence. Bon nombre de sites d'exploitation sont fermés et leurs ouvriers licenciés. Quant à ceux qui restent en activité, ils sont bien souvent portés à bout de bras par des subventions massives qui ne font que repousser l'inéluctable. Par la technique dite des crédits parallèles, en Flandre, l'Etat finance la construction du port de Zeebruges et développe celui d'Anvers. Il attire les investisseurs étrangers dans des secteurs en pleine croissance tels la chimie ou encore l'industrie automobile, constituant d'incontournables points d'ancrage pour l'économie du nord du royaume. Cette politique industrielle belge ne s'est-elle pas opérée au détriment du corps industriel et social wallon ? Ces questions ont été soulevées par plusieurs auteurs et ont alimenté les débats qui ont donné naissance à la régionalisation progressive du pays.

Au niveau démographique, un certain fléchissement s'ajoute à cette difficile réalité. Si la Wallonie profite encore du baby-boom, le mouvement s'essouffle et elle reste en retrait par rapport au reste du royaume. Son poids démographique ainsi que ses potentialités industrielles s'effritent et le rapport Sauvy, publié dans la revue du Conseil en 1962, attirera pleinement l'attention sur le phénomène.

La politique d'immigration massive est renforcée. On incite les familles à se regrouper et on élargit à d'autre pays les initiatives en vue de susciter l'immigration. Ainsi, entre 1961 et 1970, l'arrivée de nouveaux immigrants contribuait encore à près de 50% à l'accroissement de la population wallonne, même si ce dernier était plus de quatre fois plus faible qu'en Flandre.

Au niveau du marché du travail, la baisse du taux d'activité ralentit. On passe ainsi, au niveau national, de 38,2% à 37,7% tandis qu'en Wallonie¹⁰, ce taux se stabilise aux alentours de 36%. Cette fois encore, l'intérêt se trouve derrière ces chiffres. On constate tout d'abord que la population active continue d'augmenter en Belgique, mais aussi en Wallonie¹¹ et surtout que la part des femmes y est grandissante, passant, entre 1961 et 1970, de 26,5% à 29,6% pour le royaume et de 24,8% à 29,4% pour le sud du pays¹².

C'est donc une situation bien contrastée que connaît la Wallonie au début des années septante. Une situation assez bonne dans l'absolu, relativement décevante par rapport à ses principaux partenaires commerciaux et extrêmement préoccupante dans certains secteurs historiquement importants de son économie ainsi que dans certaines sous-régions (le Borinage et la région du centre notamment).

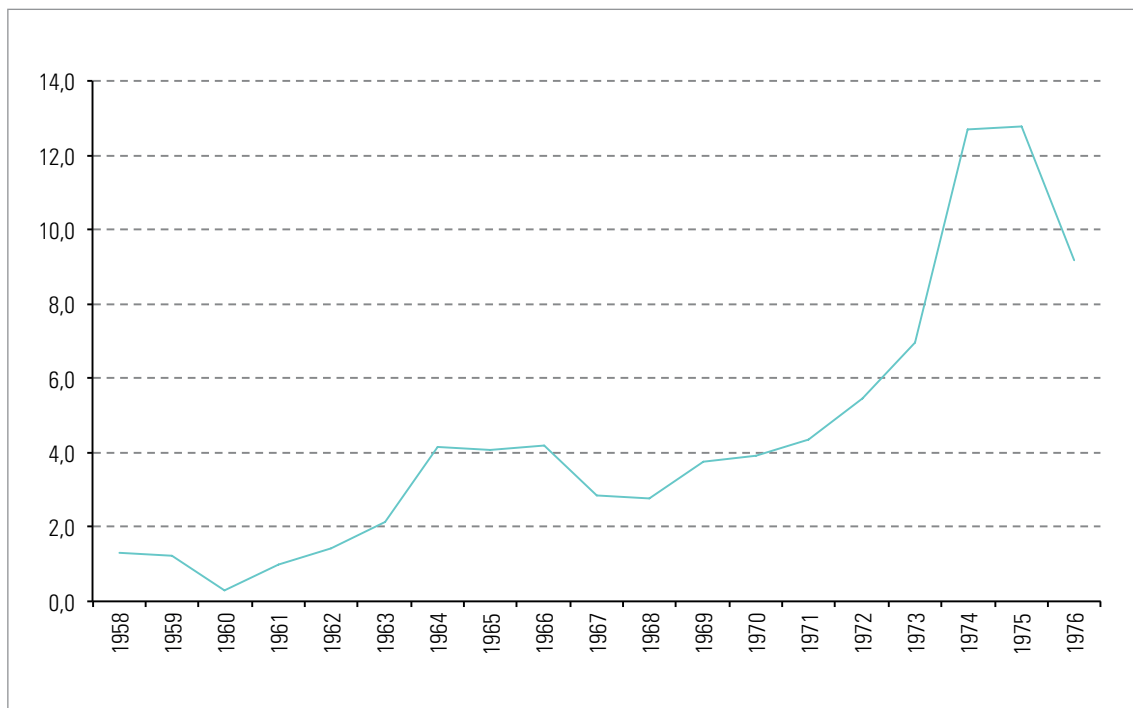
¹⁰ Assimilée ici à la "région de langue française" reprise dans nos sources.

¹¹ Elle augmente en région de langue française et se maintient parfaitement en région de langue allemande.

¹² Sources : INS, recensements (1961, 1970, 1981).

La fin des années soixante et le début de la décennie suivante commencent à montrer quelques signes de surchauffe. La croissance est forte et ininterrompue pendant plusieurs années et la vigilance semble se relâcher. Le secteur public ne cesse de s'accroître en termes d'emplois. Les salaires, connaissent une hausse sensible et des poussées inflationnistes se manifestent clairement. Enfin, les taux de change se montrent plus instables qu'auparavant. Rajoutons à cela une dépendance croissante envers les produits pétroliers et il ne manque alors plus que l'étincelle pour embraser l'édifice.

Croissance annuelle de l'indice des prix à la consommation (en %)



Source : <http://ecodata.mineco.fgov.be>.

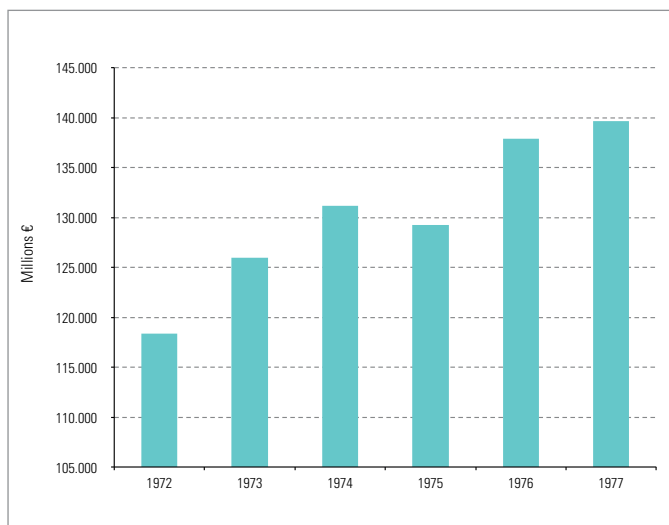
1973 - 1988

Crises, croissances et ambiguïté

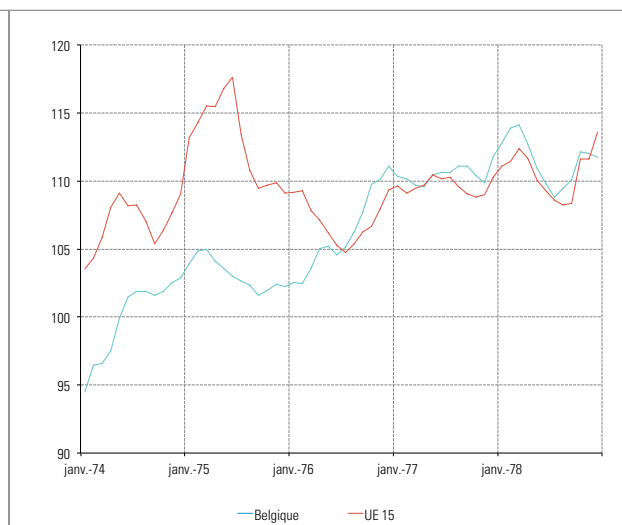
Le 18 octobre 1973, l'OPEP annonce un doublement des prix du pétrole. Cette mesure est réitérée deux mois plus tard. Ce quadruplement des prix du pétrole embrase les économies européennes. La Belgique et la Wallonie n'échapperont pas au phénomène.

En Belgique, l'année 1975 est celle du fléchissement. Le PIB affiche une croissance négative de 1,49% à 129 milliards €, le cours nominal effectif du franc belge s'accroît, l'inflation s'envole et la compétitivité des produits d'exportation belges se trouve mise à mal dans ce contexte international difficile. L'indexation automatique des salaires, si elle a garanti la stabilité du niveau de vie des citoyens, exerce à l'époque une certaine influence sur les performances de l'économie belge.

PIB belge (prix de 1995)



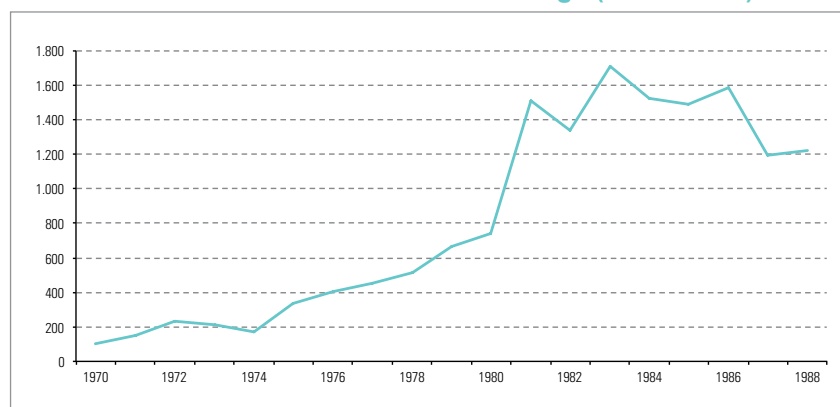
Cours de change effectifs (1995 = 100)



Source : ecodata.mineco.fgov.be.

Malgré des taux de croissance parfois honorables, la période est celle d'une dégradation des affaires, notamment internationales, et d'un dérapage des finances publiques. L'Etat adopte une politique de soutien de l'activité économique par des subventions massives aux entreprises en difficulté et contribue à combattre le chômage par un accroissement substantiel des emplois du secteur public. Ainsi, même si le rôle de l'inflation n'est pas à oublier, le besoin de financement de l'Etat fédéral qui était de 1,5 milliard d'euros en 1974 passera à plus de 13 milliards en 1981. Indépendamment du caractère nécessaire ou non de ces mesures, leurs effets seront durables sur les finances publiques du Royaume.

Besoin de financement de l'Etat belge (1970 = 100)

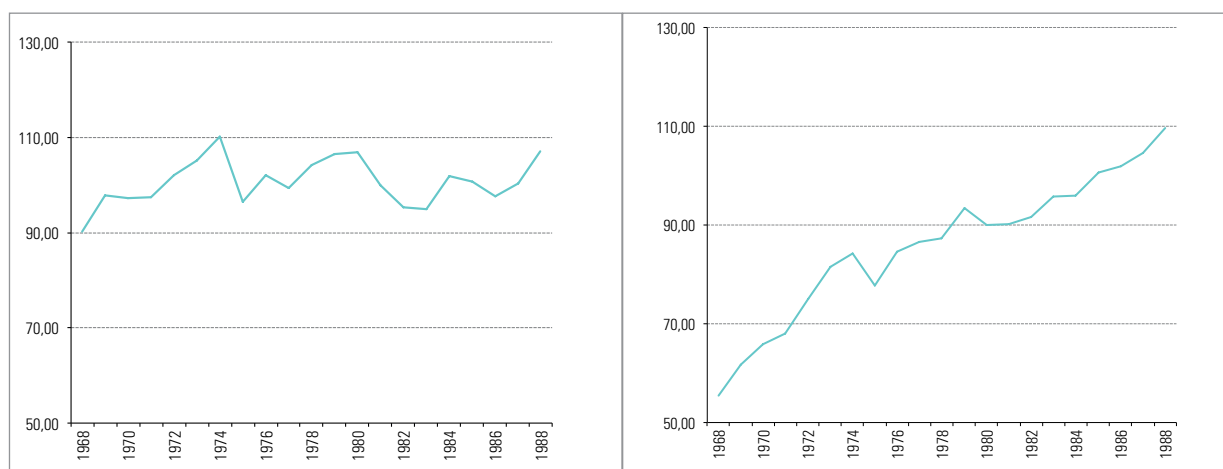


Source : ecodata.mineco.fgov.be.

En Wallonie, l'année 1975 est celle d'une diminution impressionnante de la production industrielle. Le chômage s'envole et est à présent marqué par un caractère structurel renforcé. Le nombre de chômeurs s'engage sur une tendance durablement haussière qui ne s'inversera qu'en 1984.

Au-delà du chômage, le marché du travail est caractérisé par un profond bouleversement qui voit le nombre d'emplois dans l'industrie se réduire profondément. Cette réduction frappe par sa dimension et sa durée. Ainsi, entre 1973 et 1992, l'emploi industriel en Wallonie diminuera de près de 35%, passant de 434.037 à 286.008 unités¹³.

Production industrielle en Wallonie (1985 = 100) Production industrielle en Flandre (1985 = 100)



Source : <http://ecodata.mineco.fgov.be>.

NB : indice général sans construction.

Au niveau démographique, en 1970, la Wallonie compte 3.159.225 habitants mais surtout la longue diminution de son importance relative entamée dès 1866 s'interrompt et la part wallonne dans la population belge vient se stabiliser au niveau de 32,7% qu'elle occupera toujours en 1998. Encore une fois, dans les années septante, l'accroissement de la population wallonne est essentiellement le fruit de l'immigration qui ira dans ce cas jusqu'à compenser un accroissement naturel négatif.

¹³ Source : <http://www.wallonie-en-ligne.net/wallonie-histoire/hist-econom-sociale/chap8-2.htm>.

La structure sectorielle de l'économie wallonne de ce milieu des années septante consacre déjà la supériorité, encore modérée, du secteur tertiaire qui contribue pour près de 55% (8,2 milliards €) de la valeur ajoutée wallonne, suivie de près par le secteur secondaire, un peu au-dessous de 40% (5,7 milliards €). Le secteur primaire, quant à lui, représente encore 5% du total de la valeur ajoutée régionale¹⁴.

D'un point de vue général et national, un deuxième coup est porté à cette situation déjà instable par le second choc pétrolier de 1979. Alors que, sous certains aspects, des indices de stabilisation apparaissaient, celui-ci replonge l'économie wallonne dans la tourmente. La production industrielle fléchit à nouveau en Wallonie tandis que la hausse du chômage se renforce. L'essoufflement des investissements en Belgique, présent depuis plusieurs années, se confirme et leur caractère plutôt défensif n'est plus à démontrer.

Au début des années quatre-vingt, le pouvoir politique, sortant d'une période d'instabilité extrême, change d'approche et abandonne sa politique de soutien de la demande pour s'engager sur le difficile chemin de l'austérité. Le début de l'année 1982 en est l'illustration parfaite. Le franc belge est dévalué de 8,5%, l'indexation est suspendue pour trois mois alors que, pour la même période, les prix des biens et services sont bloqués.

Cours de change effectifs réels (1995 = 100)



Sur le marché du travail, ces dix dernières années, entre 1970 et 1981, ont été marquées par le retour à la hausse du taux d'activité, tant en Belgique (de 38% à 40%) qu'en Wallonie (de 36% à 39%). La génération du baby boom est entrée dans la population active et le poids de celle-ci s'en trouve accru.

L'autre révolution du marché du travail est l'arrivée toujours aussi massive des femmes. En 1947, un actif sur cinq était une femme, cette proportion est de un sur trois en 1981, tant en Wallonie (459.298 femmes sur 1.250.260 actifs) que dans tout le Royaume (1.435.167 femmes sur 3.971.843 actifs). Derrière ces chiffres se cache un véritable changement de société. L'image de la femme active a définitivement remplacé celle de la ménagère et le modèle familial traditionnel a perdu son monopole. La femme moderne subvient elle-même à ses besoins et veut exercer une vie professionnelle enrichissante.

Au niveau de l'emploi, entre 1973 et 1981, la situation wallonne indique une claire tendance à la baisse. Sur cette période, plus de 50.000 postes de travail ont été perdus sur un total initial 1.035.540, soit près de 5%¹⁵.

¹⁴ Valeurs à prix courants.

¹⁵ Chiffres obtenus par l'addition des nombres d'assujettis ONSS et INASTI.

Source : CERW, "Rapport de la situation économique de la Wallonie" ; octobre 1983, p. 23.

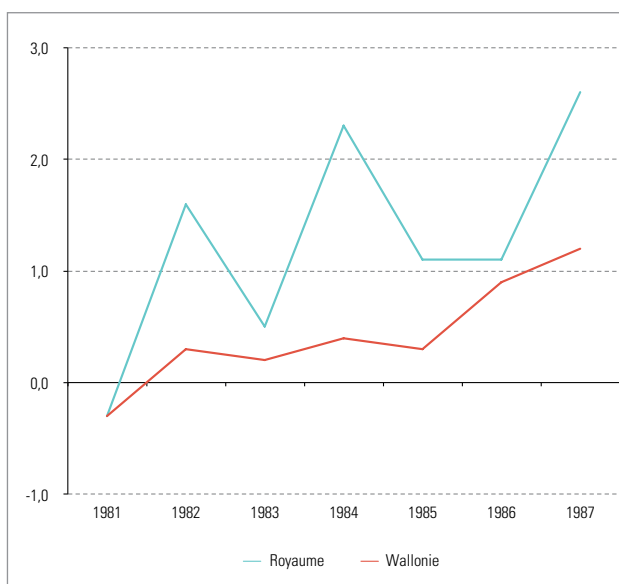
Evolution de l'emploi en Wallonie (nombre d'assujettis ONSS + INASTI)

1971	1.026.059	1977	1.010.587
1972	1.021.804	1978	1.004.592
1973	1.035.540	1979	1.018.161
1974	1.046.940	1980	1.013.470
1975	1.030.717	1981	984.799
1976	1.015.656		

Source: CERW, "Rapport de la situation économique de la Wallonie" ; octobre 1983, p. 23.

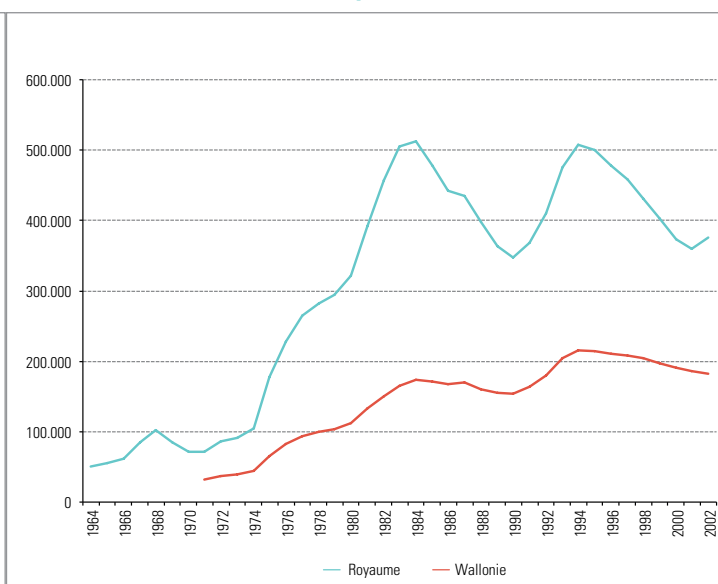
La période, de 1982 à 1988, est globalement celle d'une convalescence de l'économie nationale, dont les principaux secteurs restent soutenus par les pouvoirs publics, mais demeure difficile à qualifier tant aucune tendance n'est clairement décelable. Ainsi, la rentabilité des entreprises est restaurée et le solde des échanges extérieurs est enfin redevenu positif mais la croissance reste faible en comparaison de nos partenaires de la CEE et la situation des finances publiques fait à peine mieux que se stabiliser.

Croissance du PIB réel



Source : CESRW, "La situation économique de la Région wallonne au 1^{er} janvier 1991", p.8.

Chômeurs complets indemnisés



Source : <http://ecodata.mineco.fgov.be>.

Au niveau wallon, le constat est comparable. On cherche la tendance, la situation reste incertaine et comme pour les périodes précédentes, la croissance économique wallonne reste plus faible qu'au nord du pays. Selon certains, cette faible croissance économique n'est pas uniquement imputable à un effet de structure productive, mais aussi à un effet de performance¹⁶. On retiendra bien la diminution presque continue du chômage entre 1983 et 1990 mais dans des proportions faibles (surtout en comparaison de l'évolution nationale) qui ne pousse pas à l'euphorie. Ceci d'autant moins, qu'entre 1982 et 1987, le nombre d'emplois est passé 973.141 à 938.251 unités, avec un plus bas à 936.263 en 1986.

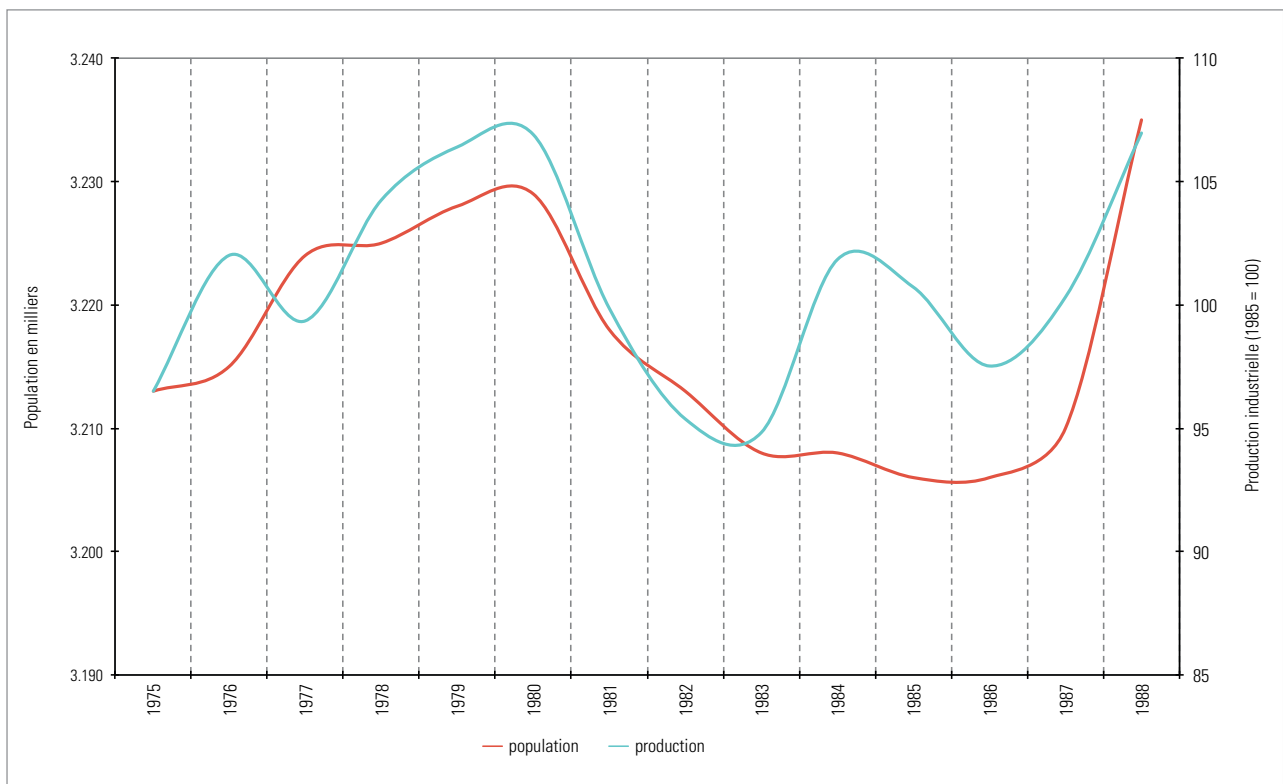
Période cruciale au niveau politique, ce début des années quatre-vingt est celui du véritable début de l'autonomie régionale wallonne. Virtuelle depuis le milieu des années septante, l'existence de la Wallonie comme entité politique exerçant un pouvoir propre devient peu à peu d'actualité, matérialisant ainsi les souhaits déjà émis par certains plusieurs décennies auparavant.

¹⁶ Reflets et perspectives de la vie économique, Tome 39, 2000 – N°1, "Les disparités interrégionales", Michel Mignolet et Laurence Vieslet.

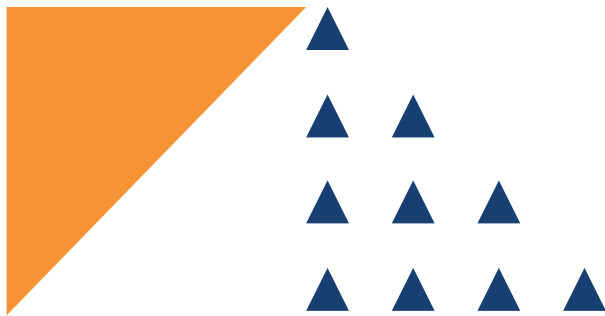
La structure sectorielle de l'économie wallonne dans la deuxième moitié des années quatre-vingt (1987) consacre l'importance grandissante, pour ne pas dire la suprématie, du secteur tertiaire (22,2 milliards d'euros, soit 68% de la valeur ajoutée totale) aux dépens des secteurs secondaire et primaire (10,4 milliards d'euros, soit 32% de la valeur ajoutée totale). Le phénomène, observé ailleurs en Europe et dénommé "tertiairisation" de l'économie, voit la prestation de services prendre le pas sur l'industrie, qualifiée de "traditionnelle". En Wallonie, le temps de la prépondérance charbonnière et métallurgique n'est plus et la répartition des différents secteurs industriels dans la production wallonne offre peu à peu un visage plus équilibré. Mais le prix, celui d'une douloureuse restructuration industrielle (extraction, sidérurgie), en a été très lourd et les esprits en resteront marqués longtemps encore¹⁷.

Au niveau démographique, ces années quatre-vingt voient le poids de la Wallonie rester inchangé à 32,7% de la population belge avec 3,23 millions d'habitants sur 9,98 pour toute la Belgique. Notons également à quel point la variation de population suit le cycle économique (et les variations de la production industrielle, en particulier). Le phénomène ne surprend pas tant l'immigration, dont on peut penser qu'elle est étroitement liée à la prospérité économique, joue un rôle essentiel dans les variations démographiques wallonnes de la fin du XX^e siècle. Sans doute faut-il y voir également un lien avec la prospérité ou le sentiment de sécurité économique des ménages.

Production industrielle et population en Wallonie



¹⁷ Valeurs données à prix courants et hors ajustement statistique.



1988 - 1996

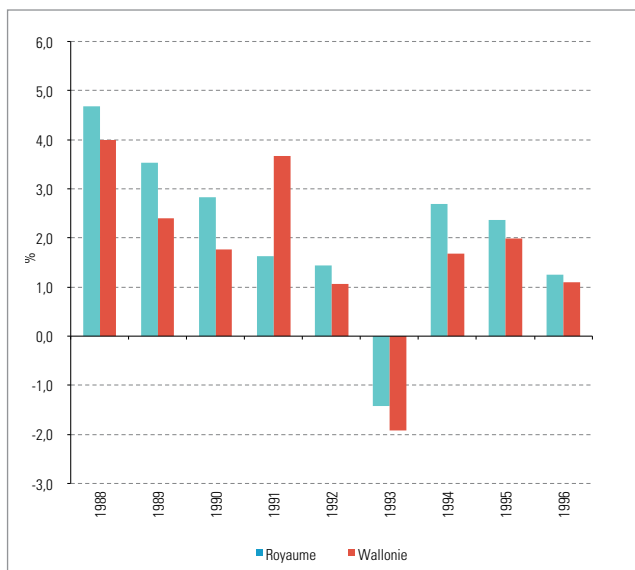
Vers un exercice difficile de nouvelles compétences

Année charnière, 1988 voit, par le vote des lois de réforme institutionnelle, le transfert de nouvelles compétences et l'établissement d'un réel pouvoir wallon sur les principaux leviers de l'économie régionale (économie, travaux publics, commerce extérieur, emploi, ...). Les années qui suivront seront celles de la mise en place progressive des différents organes régionaux en charge de l'exécution des politiques économique et sociale de la Wallonie.

Au niveau démographique, l'équilibre des régions au sein de l'Etat fédéral semble s'installer tant on ne note pas de changements majeurs sur cette période.

D'un point de vue économique, si les années quatre-vingt avaient commencé dans la difficulté et s'étaient poursuivies dans l'incertitude, elles se terminent dans le redémarrage généralisé. Dès 1987 et surtout en 1988, la croissance se fait forte et le chômage diminue sur un fond d'inflation plus que maîtrisée.

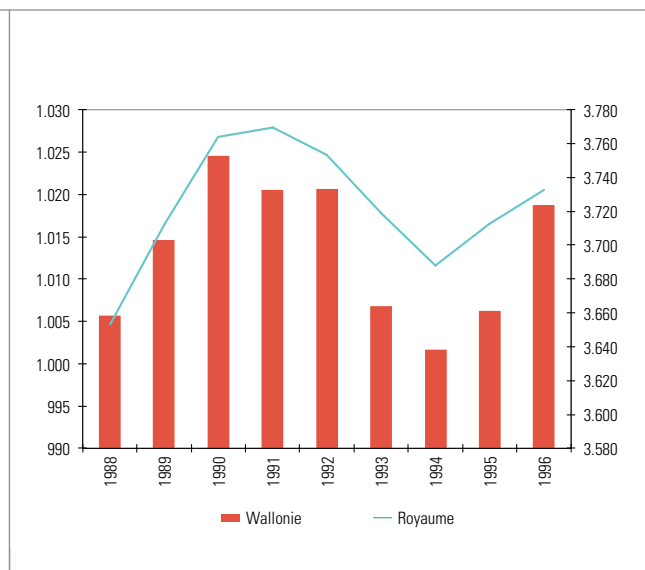
Croissance économique



Source : ICN – Comptes régionaux.

PIB approché par la valeur ajoutée brute aux prix de 1990.

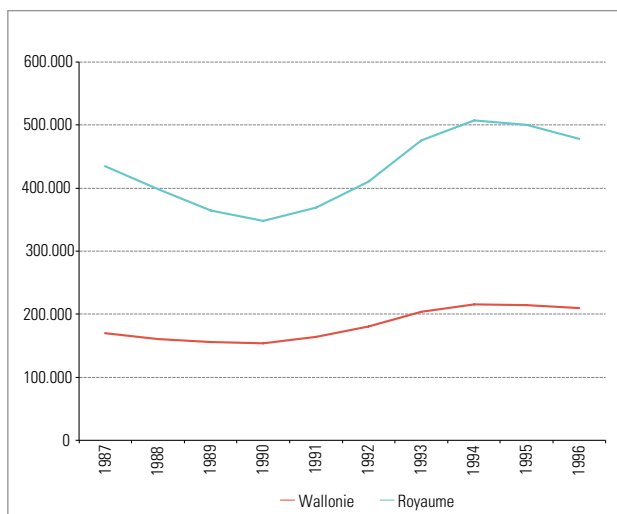
Emploi intérieur (en milliers)



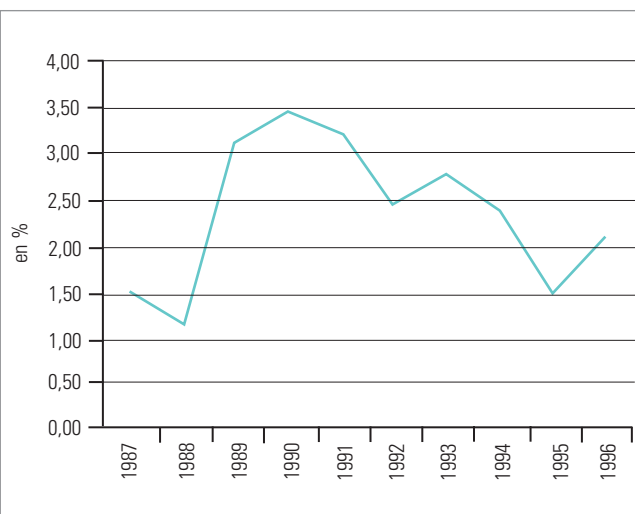
Source : MET.

Pourtant, dès 1990, le mouvement s'essouffle. La Belgique et la Wallonie subissent elles aussi le ralentissement de l'économie américaine et les incertitudes liées à la guerre du Golfe. Si l'inflation repart à la hausse dès 1989 (en restant toutefois à des niveaux que l'on n'avait plus connus depuis les années soixante), le retournement se situe au début des années nonante où la croissance du PIB repasse sous la barre des 2% et où le nombre de chômeurs augmente à nouveau pour la première fois depuis 1984 en Belgique et depuis 1987 en Wallonie. Mentionnons encore que les exportations wallonnes stagnent et que la croissance des investissements ralentit. Le tout conduira la Belgique et la Wallonie à la récession de 1993.

Chômeurs complets indemnisés



Croissance annuelle de l'indice des prix à la consommation



Source : ecodata.mineco.fgov.be.

Si les indicateurs repassent assez rapidement au vert, puisque la tendance se trouve inversée dès 1995, la réalité sous-jacente en Wallonie est à remarquer, notamment en ce qui concerne les secteurs de croissance.

Ainsi, dans la période 1988-1993, la croissance est surtout portée par le secteur tertiaire. Face à cela, le secteur secondaire stagne, tout juste sauvé par la construction qui compense statistiquement la chute de l'industrie.

A partir de 1994, la situation est inversée et c'est précisément ce secteur secondaire qui repart en tête, tirant le reste de l'économie wallonne à sa suite.

Au milieu des années nonante, l'économie wallonne offre un visage radicalement différent de celui qui était le sien quarante ans plus tôt.

Au niveau des secteurs, tout d'abord. Comme dans bien d'autres régions d'Europe, la Wallonie a connu une forte "tertiarisation" de son économie. Autrefois terre d'industrie, la région ne voit plus, en 1997, que 28,7% des 50 milliards € de son PIB produits par le secteur secondaire. Le secteur primaire se stabilise dans un rôle mineur et ce sont essentiellement les services qui sont au cœur de l'économie wallonne de cette fin de siècle¹⁸.

Si l'on se penche sur le secteur secondaire, on constate que sa structure a été profondément modifiée. La sidérurgie n'en occupe plus la tête, loin s'en faut. Si elle est encore bien présente dans le tissu économique wallon, ce sont à présent l'industrie chimique et la production d'électricité qui contribuent le plus à la valeur ajoutée du secteur¹⁹.

En termes de croissance pure, depuis le milieu des années quatre-vingt, on retrouve là encore la chimie mais aussi des produits industriels tels que le ciment, le béton, le caoutchouc et les matières plastiques. Ainsi, avec une croissance de 107,7% entre 1985 et 1997, l'industrie chimique assure à elle seule 3,3% (1,4 milliard €) de la valeur ajoutée wallonne en 1997 contre 1,9% douze ans plus tôt²⁰.

C'est un visage définitivement plus équilibré qu'offre l'économie wallonne en cette fin de XX^{ème} siècle. Structure dont on peut espérer qu'elle lui permettra de réagir avec souplesse aux défis futurs et de ne plus avoir à assurer des reconversions aussi difficiles que par le passé.

¹⁸ Valeurs données à prix courants et comprenant l'ajustement statistique.

¹⁹ Hors construction.

²⁰ Source : ICN – Comptes régionaux.



1996 - 2010

Programmes de redéploiement économique et social

Au plan européen, l'Union économique et monétaire devient effective le 1^{er} janvier 1999, date de la fixation du taux de conversion définitif en euro des unités monétaires participantes. Début 2002, les pièces et billets en euro sont introduits et facilitent les échanges. A partir de la fin des années nonante, les Gouvernements wallons successifs ont mis en place des programmes d'actions dédiés au développement économique et social : de la Déclaration de Politique Régionale complémentaire aux Plans Marshall²¹, en passant par le Contrat d'avenir pour la Wallonie (1999), son actualisation (2002), le Contrat d'Avenir renouvelé (2004) et les plans stratégiques transversaux (2005).

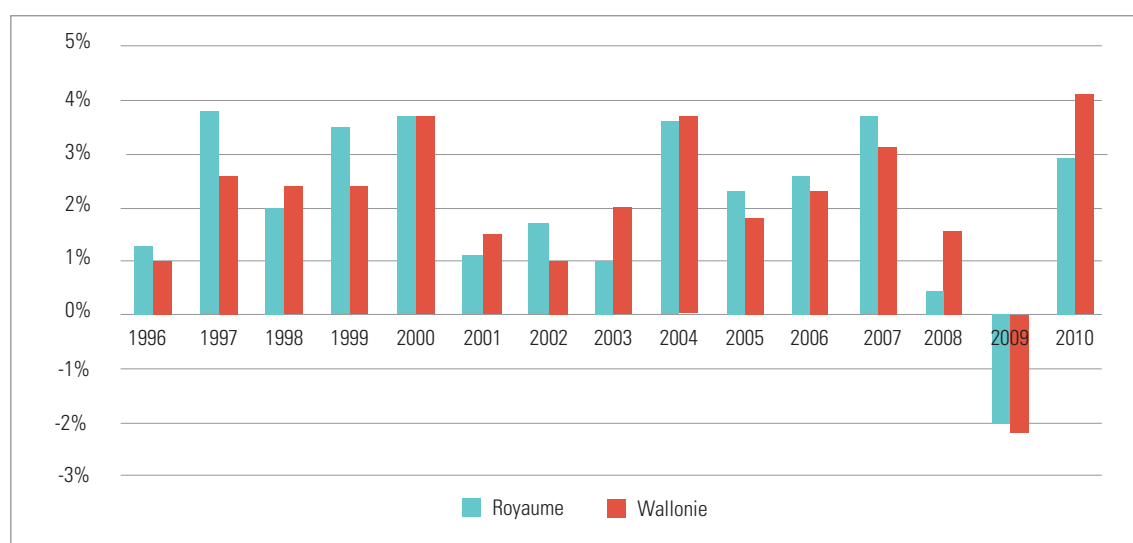
Sur le plan démographique, la population wallonne dépasse, en 2010, 3,5 millions d'habitants, soit 200.000 de plus qu'en 1996. La population belge augmente un peu plus rapidement sous l'impulsion de la région bruxelloise. La part de la Wallonie dans la population de la Belgique passe de 32,7% en 1996 à 32,2% en 2010.

La Wallonie n'échappe pas à l'internationalisation des centres de décision et voit l'emblématique groupe Cockerill-Sambre passer sous dépendance étrangère.

L'évolution économique est marquée par des années de forte croissance, fin des années nonante. Ensuite, la croissance ralentit nettement début des années 2000, avant un cycle favorable s'achevant par une crise financière et économique qui se traduit, en 2009, par une réduction du PIB de 2,2%.

Entre 1996 et 2010, l'écart de croissance économique entre la Wallonie et la Belgique n'est pas systématiquement défavorable à la première. En effet, sur les quinze ans que compte la période, la croissance économique en Wallonie a été plus importante qu'en Belgique une année sur deux.

PIB en volume



Sources : ICN, BfP.

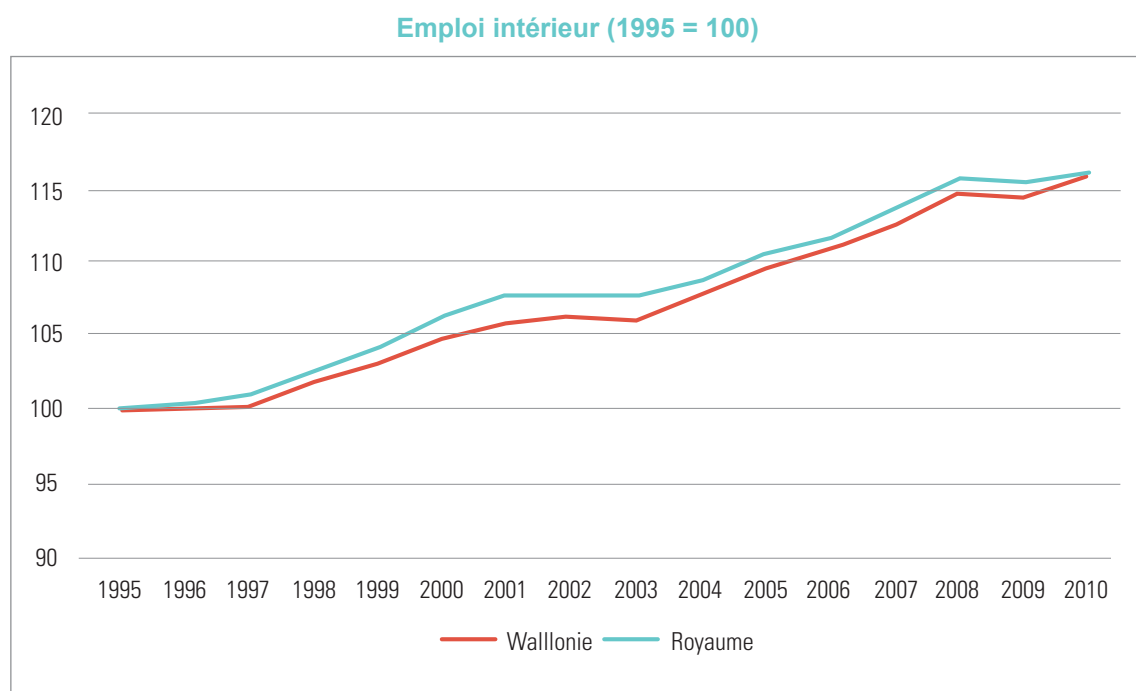
²¹ Une action phare du Plan d'Actions Prioritaires pour l'avenir wallon (dit "Plan Marshall"), adopté en août 2005, est la mise en place de 5 pôles de compétitivité, identifiés à partir d'une étude scientifique réalisée par le Professeur H. Capron ; ils s'inscrivent dans une tendance économique présente à l'échelle mondiale, à savoir celle des réseaux d'excellence d'innovation, des partenariats et des clusters. Le Plan Marshall 2.vert (2009) initie un 6^{ème} pôle de compétitivité consacré aux nouvelles technologies environnementales.

La part wallonne dans le PIB belge se stabilise autour de 23,5%, avec une tendance à la hausse en fin de période (23,8%). Le PIB par habitant suit la même trajectoire, avec un léger redressement pour arriver à un indice de 73,2 par rapport à la moyenne belge en 2010. Malgré la succession des plans de soutien déployés sur le sol wallon, la croissance en Wallonie reste insuffisante pour observer un rattrapage significatif de l'écart creusé durant plusieurs décennies.

Au niveau sectoriel, il faut constater que le secteur agricole prend de moins en moins de place dans l'économie wallonne. En un peu plus de quinze ans, la réduction progressive du nombre d'exploitations agricoles (environ 15.000 unités) a emporté dans son sillage une bonne partie de la valeur ajoutée du secteur, qui passe de 2% à environ 1% du total de la valeur ajoutée wallonne entre 1995 et 2010.

Plus inquiétant, toujours sur la même période, l'industrie manufacturière wallonne n'a cessé de perdre en importance. Pesant encore pour un peu plus de 19% du total de la création de richesse wallonne en 1995, il n'en représente plus que 16,7% en 2010. En réalité, l'industrie wallonne n'a fait qu'emboîter le pas de l'industrie européenne qui a vu sa part dans le PIB et l'emploi de l'Union européenne décliner au cours de ces dernières décennies. Bien que l'industrie soit particulièrement sensible à la conjoncture internationale, sa contribution à la croissance économique wallonne n'en reste pas moins fondamentale durant toute la période puisqu'elle est régulièrement supérieure, en volume, à son poids dans le total de la valeur ajoutée de la Wallonie. Que ce soit en termes d'exportations, de R&D, de diffusion de l'innovation dans les autres secteurs d'activités ou encore de hausses de productivité, l'industrie est de plus en plus perçue comme le cœur du redéploiement en Wallonie. Cette prise de conscience progressive est à son apogée en 2006 quand, après un examen des secteurs industriels porteurs dans le sud du pays, le Gouvernement wallon décide de lancer les pôles de compétitivité wallons. Les domaines d'activités couverts initialement par ces pôles sont le transport et la logistique, l'aéronautique et le spatial, l'ingénierie mécanique, l'agro-industrie, la biotechnologie et la santé.

S'élevant à environ 70% du total de la valeur ajoutée wallonne à prix courants en 1995, le secteur tertiaire a progressivement pris de plus en plus de place au sein de l'économie wallonne. En 2010, il a généré plus de 75% de la valeur ajoutée du territoire. Pour être tout à fait complets, rappelons que la part des services publics et non-marchands dans le total de la valeur ajoutée de la Wallonie oscille entre 28% et 31% sur la période, contre une fourchette variant entre 23 et 26% pour l'ensemble du pays.

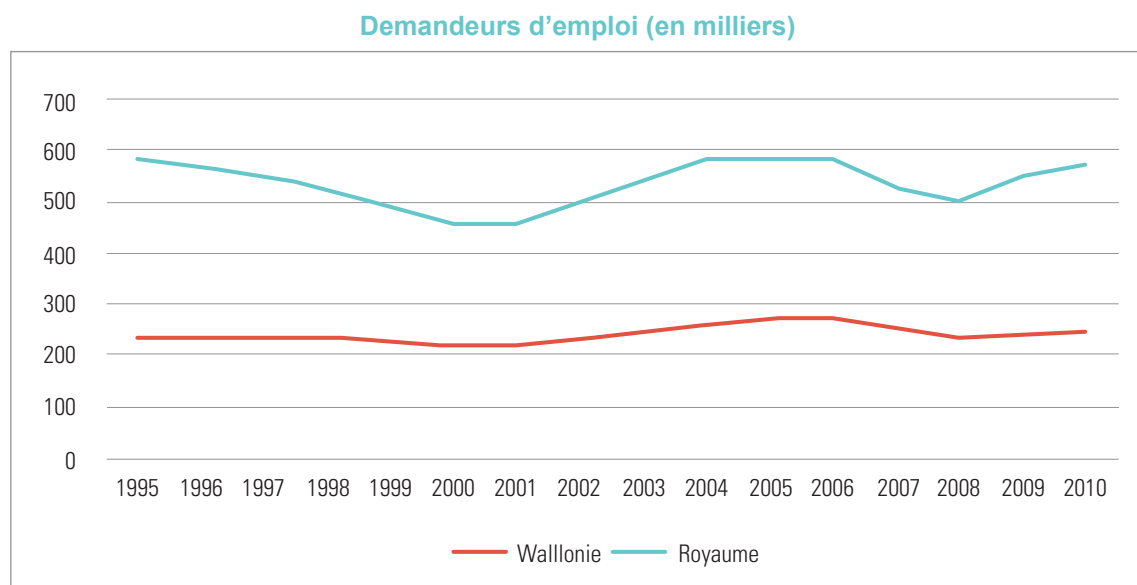


Sources : ICN, BfP.

L'emploi intérieur, mesuré en nombre de personnes, a connu une évolution parallèle à celle de l'activité économique : une augmentation significative entre 1997 et 2001, une stagnation de 2001 à 2003, puis une nouvelle croissance entre 2004 et 2008. La forte récession de 2009 ne s'est pas traduite par une réduction de l'emploi dans un premier temps, l'impact de la crise s'étant davantage manifesté par une chute du volume des heures prestées plutôt qu'une baisse du nombre d'emplois. Entre 1995 et 2010, l'évolution de l'emploi intérieur en Wallonie est semblable à celle observée pour la Belgique entière, soit une augmentation de 15% ou 161.000 personnes.

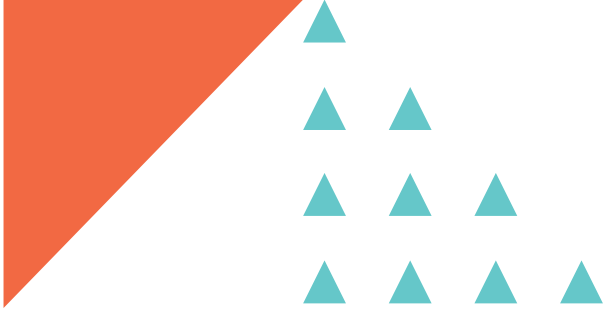
Comme antérieurement, l'évolution générale de l'emploi recouvre des évolutions sectorielles différenciées. L'agriculture et les industries manufacturières ont connu une réduction sensible (supérieure à 10%) de l'emploi en Wallonie, de même que le secteur financier. Les créations d'emplois ont été plus importantes (supérieures à 15%) dans la construction, les soins de santé et l'action sociale ainsi que dans les autres services marchands.

L'augmentation de l'emploi intérieur n'a cependant pas été suffisante pour réduire le nombre de demandeurs d'emploi en Wallonie, vu l'évolution de la population active. Après une diminution de 1995 à 2001, le nombre de demandeurs d'emploi a régulièrement augmenté jusqu'en 2006. Une décrue a suivi en 2007-2008. La demande d'emploi est repartie à la hausse, mais de manière mesurée, en 2009. Le nombre de demandeurs d'emploi en Wallonie est passé de 235.000 personnes en 1996 à 252.000 en 2010, avec un minimum de 217.000 en 2001 et un maximum de 271.000 en 2006.



Sources : ICN, BfP.

Parmi les facteurs explicatifs de la croissance économique, l'évolution moyenne de la Wallonie a été favorable en matière d'exportations, traduisant une ouverture grandissante de l'économie. Les investissements (hors résidentiels) ont évolué au même rythme en Wallonie que pour l'ensemble de la Belgique, les créations nettes d'entreprises un peu moins rapidement. Les dépenses de recherche et de développement (en pourcentage du PIB) se sont sensiblement accrues depuis le milieu des années 2000, notamment en lien avec la mise en œuvre du Plan Marshall. En matière d'enseignement et de formation, des évolutions sont positives comme la part de diplômés de l'enseignement supérieur mais d'autres sont insatisfaisantes, comme le déficit dans les branches techniques ou les sciences appliquées et la persistance d'un taux de décrochage scolaire élevé parmi les jeunes.



2010 - 2020

Un rebond à confirmer... et une crise sans précédent

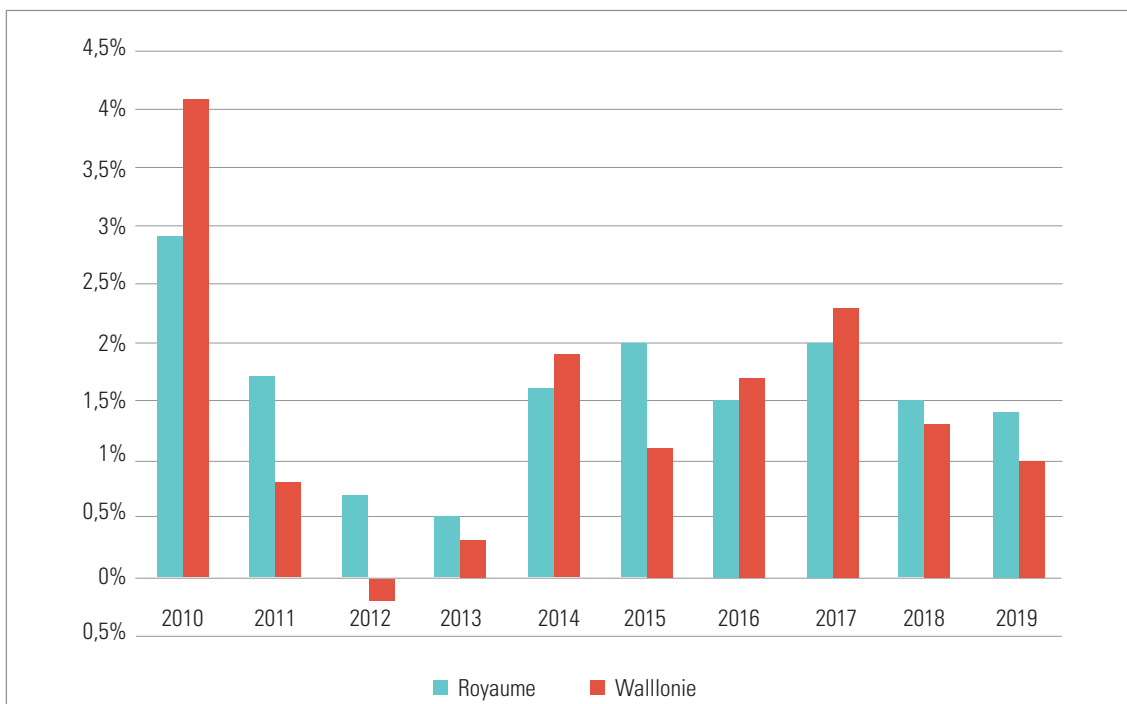
Alors que l'année 2010, portée par l'intervention des banques centrales et les mesures de relance budgétaire, se caractérise par un regain de l'activité et des échanges internationaux, le début de cette période d'analyse se singularise par des perspectives économiques qui s'assombrissent au niveau mondial, en raison entre autres d'une hausse du prix des matières premières, du cours du pétrole ainsi que de l'incidence de la catastrophe nucléaire de Fukushima. Ces éléments transitoires ne doivent pourtant pas occulter des facteurs plus fondamentaux d'incertitude, liés à la forte augmentation des déficits publics qui suscitent des doutes quant à la soutenabilité des finances publiques de certains pays européens et qui, dans un cadre européen de plus en plus strict, engendrent rapidement la mise en place de politiques budgétaires restrictives. Cette situation ne tarde pas à se transformer en crise de confiance des ménages et des entreprises et pèse sur la reprise économique. Petite économie ouverte extrêmement dépendante de ses relations commerciales extérieures, la Wallonie entre techniquement en récession en 2012. Ce ralentissement net de l'activité perdurera jusqu'au printemps 2013, moment à partir duquel les premiers signes de retour de confiance des opérateurs économiques et, partant, de reprises sont perceptibles au niveau européen. En 2014, la Wallonie profite davantage que les autres régions du pays de l'embellie économique avant d'être à nouveau confrontée à un contexte mondial peu porteur.

Une 6^{ème} réforme de l'Etat modifie en profondeur la Loi spéciale de financement régissant le financement des entités fédérées, qui, en application à partir de 2015, fait bondir le budget de la Région wallonne de 7,3 à près de 13 milliards €. Les transferts de compétences opérés directement vers la Wallonie sont nombreux (instruments de la politique fiscale, de l'emploi,...) et les accords intra francophones dits de la Sainte-Émilie actent le transfert de nouvelles compétences à peine acquises par la Fédération-Wallonie Bruxelles vers la Wallonie (principalement les allocations familiales, les soins aux personnes âgées et la santé). Dans le cadre de cette réforme, un mécanisme de transition pour les Communautés, les Commissions communautaires et les Régions garantit que, l'année de départ (2015), aucune entité ne soit gagnante ni perdante au moment où les modifications de la Loi spéciale entrent en vigueur. Pour la Wallonie, les moyens financiers de la transition qui avoisinent les 620 millions € annuellement, demeureront constants jusqu'en 2024 avant de diminuer progressivement d'année en année pour finalement s'éteindre en 2034. D'ici là, la Wallonie se doit de mettre en œuvre les réformes et politiques nécessaires pour compenser ce manque à gagner.

A la mi-2015, sur base de l'expérience et de l'évaluation des deux plans précédents (Plan Marshall et Plan Marshall 2.0), le Gouvernement wallon décide de resserrer son action prioritaire autour des mesures de redéploiement économique : le Plan Marshall 4.0, en référence à la 4^{ème} révolution industrielle, celle du numérique (après la vapeur, l'électricité et l'automatisation), voit ainsi le jour.

La période de reprise économique qui s'ensuit s'amplifie et profite à la Wallonie. Stimulée par le renforcement des échanges avec ses partenaires commerciaux, l'optimisme des chefs d'entreprise et la confiance retrouvée des ménages et ce, dans un contexte de taux d'intérêt bas, la croissance de son PIB est supérieure à celle du pays en 2016 et 2017. Le rythme de l'activité ralentit quelque peu en 2018 et 2019.

PIB en volume



Sources : ICN, BfP.

Entre 2010 et 2020, la population wallonne continue à augmenter (+3,9%, soit +136.000 habitants) un peu moins rapidement que celle du pays (+5,5%, soit +600.000 habitants). En 2020, la Wallonie compte 3,65 millions d'habitants (31,7 % de la population de Belgique) sur un territoire de 16.901 km², ce qui correspond à une densité de population d'environ 215 habitants au km².

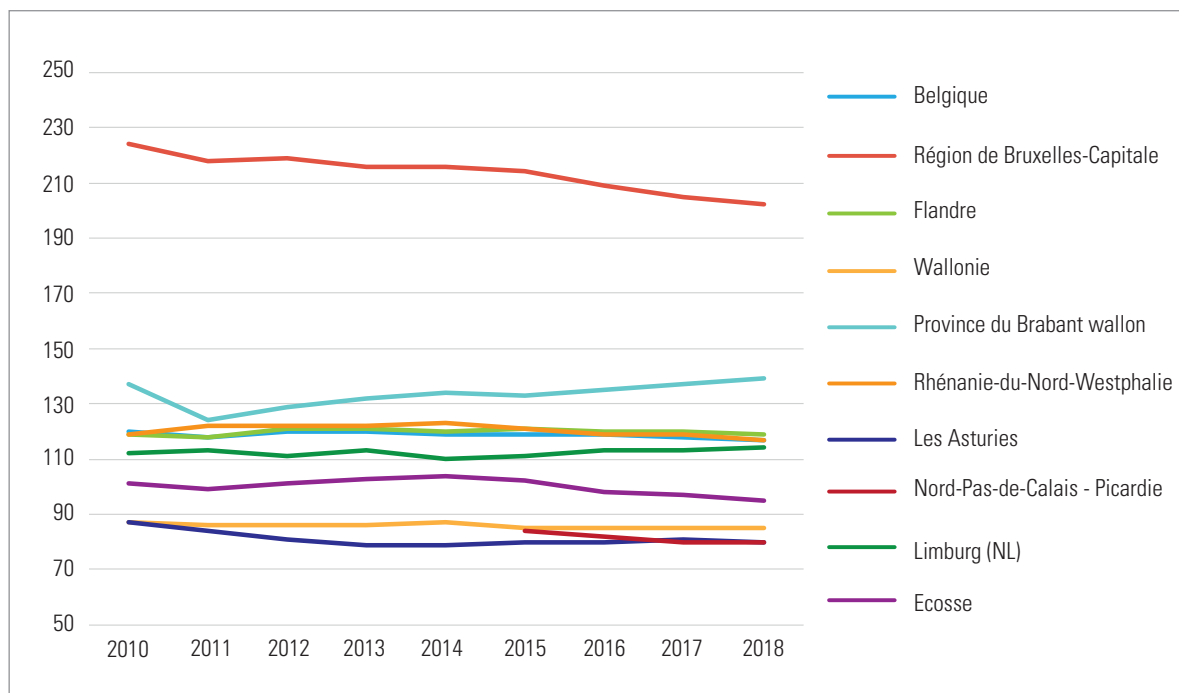
Durant la période d'analyse précédente, la croissance économique enregistrée sur le sol wallon n'est pas systématiquement inférieure à celle de la Belgique entre 2010 et 2019. Elle demeure toutefois insuffisante pour que la part du PIB wallon dans le total belge (évaluée en moyenne à 23% sur la période) ne progresse suffisamment pour concourir à un rattrapage qui se fait toujours attendre²².

Le PIB par habitant wallon emboîte le pas à cette tendance et sa moyenne sur la période d'analyse n'avoisine plus que les 72% du total du pays. Une fois converti en standard de pouvoir d'achat (SPA) afin d'éliminer les différences de niveaux de prix entre les pays européens, le PIB par habitant de la Wallonie connaît une croissance moins vigoureuse que celle de la moyenne européenne des 28, ce qui est également le cas pour certaines régions de tradition industrielle²³ et pour les autres régions du pays. En cette matière, le dynamisme économique du Brabant wallon permet à cette province du sud du pays d'afficher une tendance tout à fait atypique, en croissance nettement plus rapide que la moyenne européenne sur la période.

²² Le rapport sur l'économie wallonne de 2019 (IWEPS, SOGEPA, SPW) met par ailleurs en évidence que le ralentissement de la croissance économique depuis la récession de 2009 implique que le PIB de la Wallonie demeure significativement en-deçà du niveau qui aurait été le sien si l'activité économique avait conservé le rythme de progression moyen d'avant- crise, c'est-à-dire sa croissance potentielle. Cet écart reflète les effets persistants de la crise sur le niveau de vie actuel et pourrait être à l'origine de séquelles à plus longue échéance. Cette évolution fait dès lors craindre que les perspectives d'amélioration du niveau de vie et du revenu dans le long terme puissent être plus faibles qu'avant 2008.

²³ Au début des années '90, quelques économistes ont entrepris des travaux dont l'objectif était entre autres d'identifier, parmi les régions d'Europe qui nous entourent, celles qui, comme la Wallonie, ont été de véritables "locomotives économiques" lors de la révolution industrielle et qui ont connu dans les années septante et quatre-vingt des restructurations difficiles et des reconversions d'industries jadis fleurissantes. Après une analyse approfondie, 15 régions furent retenues : le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine, les Asturies, le Pays Basque, la Catalogne, la Cantabrie, la Sarre, Hambourg, Weser-Ems, Brême, la Rhénanie du nord-Westphalie, Overijssel, le Limbourg (Pays-Bas), le Yorkshire & Humberside et l'Ecosse. Ces régions sont dites de tradition industrielle, en abrégé les RETI. Pour plus de détails, voir IRES-RIDER, sous la direction de J. Houard et M. Quévât, "Les régions de tradition industrielle", Editions De Boek, Université, 1991.

PIB par habitant SPA (EU28 = 100)



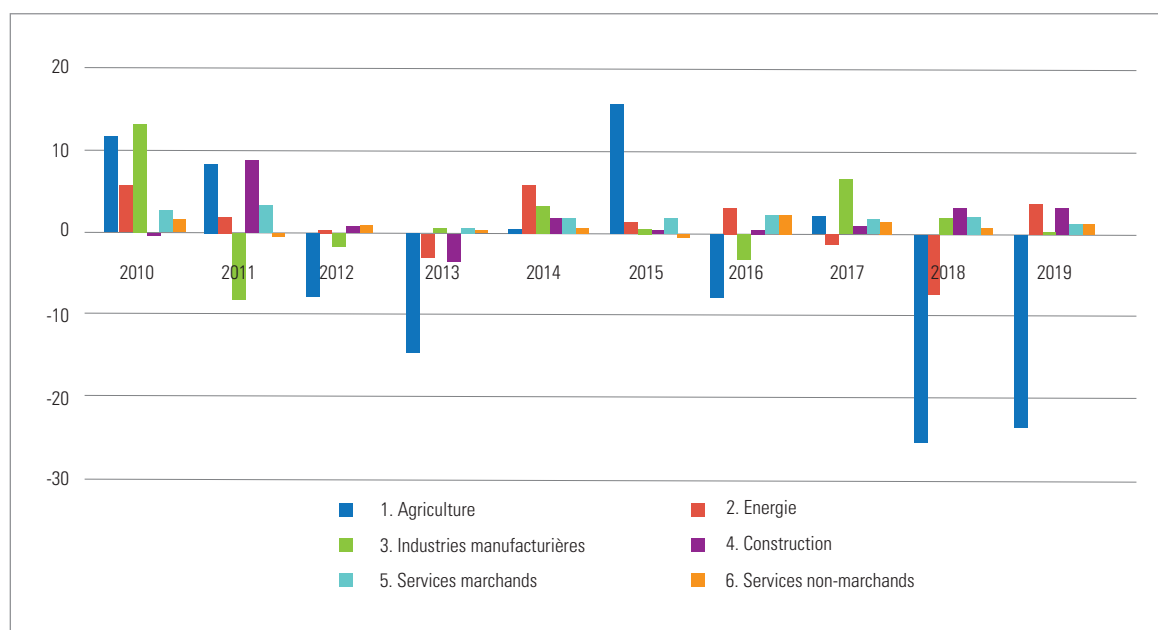
Source : Eurostat.

La diminution structurelle du nombre d'exploitations agricoles, qui entraîne un phénomène de concentration des terres, contribue à réduire l'importance de la valeur ajoutée du secteur primaire dans l'économie wallonne. La valeur ajoutée agricole, sur la période envisagée, connaît plusieurs années de recul considérable.

Malgré la volonté et les moyens mobilisés par les dirigeants wallons pour soutenir le développement de l'industrie via notamment une politique d'innovation et de croissance des entreprises, force est de constater que les objectifs ambitieux qui s'affinent dans les plans successifs de soutien à l'économie ont dû mal à se concrétiser en termes de création de valeur et d'emplois. Les périodes de regain général d'activité ne profitent pas toujours à l'industrie manufacturière wallonne, comme par exemple en 2011, année durant laquelle sa valeur ajoutée se contracte de manière substantielle. La phase de redéploiement et de restructuration des activités industrielles wallonnes est sans conteste en cours et même si de nombreuses entreprises investissent dans de nouveaux secteurs plus porteurs voire vers des secteurs de niche, l'industrie manufacturière ne représente plus que 14,7% de la valeur ajoutée wallonne en 2018, contre 16,7% huit ans plus tôt ! De manière générale, même si des secteurs comme le génie mécanique, la logistique, les biotechnologies ou encore le pharmaceutique apparaissent actuellement comme particulièrement porteurs en Wallonie, il n'en demeure pas moins que certains fleurons wallons, contributeurs majeurs à la croissance des exportations wallonnes, dépendent en partie, dans leurs orientations stratégiques, de centres de décision situés en dehors de notre pays, ce qui n'est pas sans risque. Rappelons aussi à ce stade que deux tiers des dépenses de R&D des entreprises (dont l'essentiel concerne le développement expérimental et la recherche appliquée) sont le fait d'entreprises issues des secteurs chimique et pharmaceutique, ce qui peut interpeller sur les efforts qui restent à accomplir par les autres secteurs industriels wallons.

La tertiarisation de l'économie wallonne continue sur sa lancée. La part du secteur tertiaire dans la valeur ajoutée continue à augmenter et dépasse même les 76% du total wallon en fin de période.

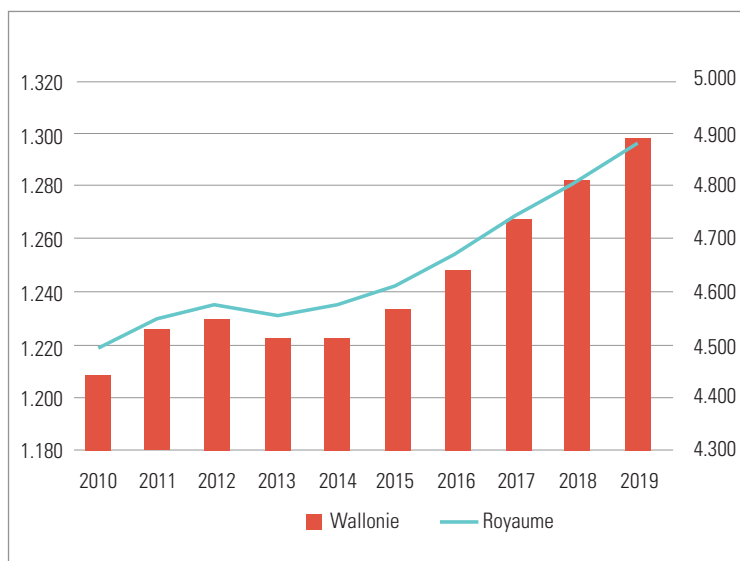
Croissance annuelle de la valeur ajoutée par secteur en Wallonie (volume) (%)



Sources : ICN, BfP.

Suite à l'embellie conjoncturelle de courte durée de 2010, l'emploi intérieur wallon amplifié par des mesures d'aides à l'embauche, bondit de plus de 17.000 personnes en 2011, la quasi-totalité de cette augmentation étant enregistrée dans le secteur des services marchands. La même année, l'emploi intérieur belge progresse à un rythme similaire (+60.000 personnes). Bien que le recul de l'activité économique soit nettement plus mesuré en 2012 que lors de la crise de 2009, la situation financière des entreprises et des pouvoirs publics s'est dégradée et la Wallonie, ainsi que la Belgique, voient le niveau global de leur emploi intérieur chuter de respectivement 7.000 et 13.000 individus en 2013. En Wallonie, ce sont principalement l'industrie manufacturière, les services non-marchands et, dans une moindre mesure, la construction qui paient le plus lourd tribut à ce repli d'activités. A partir de 2014 et jusque 2019, la croissance de l'emploi intérieur redémarre un peu plus lentement en Wallonie qu'en Belgique. On retiendra que l'emploi dans l'industrie manufacturière, qu'elle soit wallonne ou belge, a poursuivi sa contraction en 2014, 2015 et 2016.

Emploi intérieur (en milliers)

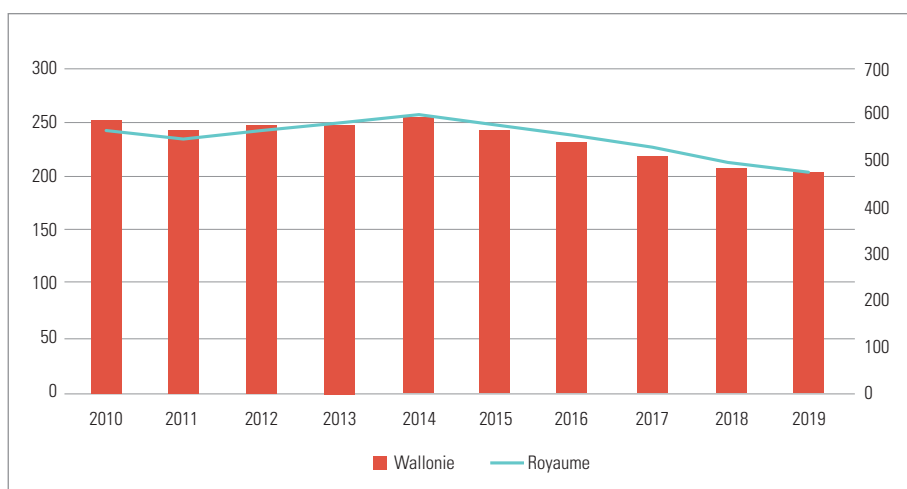


Sources : ICN, BfP.

Durant la période 2010-2019, l'évolution de l'emploi intérieur est ainsi moins prononcée en Wallonie (+7,4%, soit +89.800 individus) que pour la Belgique (+8,9%, soit +401.000 individus). Sans réelle surprise, ce sont les services marchands (+90.700 individus) et dans une moindre mesure les services non-marchands (+7.900 individus) qui ont contribué le plus à la croissance de l'emploi en Wallonie sur la période, l'industrie manufacturière perdant pour sa part près de 8.700 emplois.

Toujours sur la période d'analyse 2010-2019, la hausse de l'emploi a permis à de nombreux chômeurs de trouver un travail. En 9 ans, le nombre de demandeurs d'emploi est ainsi passé de 252.000 à 204.000 unités et le taux de chômage est descendu de 15,7% à 12,3%.

Demandeurs d'emploi (en milliers)



Sources : ICN, BfP.

A ce jour, peu d'analystes sont en mesure d'estimer avec précision les impacts de la crise sanitaire due à la COVID-19 sur le tissu économique et social de la Wallonie. Cette crise aura néanmoins comme conséquence que les éléments mis en place pour que la Wallonie accélère son redéploiement économique et social prendront plus de temps pour exercer leurs effets. Ils devront probablement être complétés ou amplifiés pour amener le niveau de l'activité économique de la région plus près de la moyenne européenne, pour autant que l'environnement économique général soit plus dynamique.



Une crise économique sans précédent

A partir de mars 2020, la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de coronavirus fait entrer durablement les économies de la planète dans une récession économique d'une ampleur encore jamais connue en temps de paix. En Belgique, les Gouvernements fédéral et des entités fédérées mettent dans un premier temps tout en œuvre pour parer au plus urgent, soutenir les populations fragilisées et les entreprises dont certaines se retrouvent rapidement au bord du gouffre suite aux mesures de confinement et au ralentissement brutal voire à l'arrêt forcé, de leurs activités.

En 2020, le PIB du pays devrait chuter d'environ 6%. Les reculs actuellement estimés de la valeur ajoutée, déjà substantiels dans l'industrie manufacturière, la construction, les services marchands, seraient encore plus marqués dans les secteurs du commerce et de l'Horeca, la casse étant limitée dans les services non-marchands. Le nombre de demandeurs d'emploi wallons (environ 200.000 unités en février 2020) a rapidement augmenté dès le mois de mars, atteignant son point culminant en août (222.000 unités), pour ensuite revenir à un niveau plus réduit en fin d'année. Pas moins de 80.000 emplois pourraient être perdus en Belgique, un quart de ce chiffre frapperait la Wallonie ! Les entreprises, régulièrement interrogées par leurs fédérations, témoignent de leurs difficultés à faire face à la crise : les pertes de chiffres d'affaires sont colossales dans certains secteurs (l'Horeca, l'évènementiel, la vente au détail non alimentaire...) et les risques de faillite atteignent des sommets.

Les investissements des entreprises devraient connaître un repli sans précédent en 2020 et le niveau historiquement bas des taux d'intérêt n'y changera rien. En Wallonie, une entreprise sur trois a suspendu ses projets d'investissement en R&D. Dès la fin du mois d'avril, le Gouvernement wallon a présenté son initiative "Get Up Wallonia !" destinée à répondre aux urgences liées à la COVID-19 et surtout à préparer l'avenir de la Wallonie et de ses citoyens. L'objectif avoué est de relancer l'activité socio-économique de la région en renforçant sa résilience. Certaines mesures de cette initiative, probablement les plus stratégiques, seront vraisemblablement financées à travers le plan de relance européen de 750 milliards € dont les premiers effets sont attendus dans le courant de l'année 2021.

75 ans d'histoire économique de la Wallonie

Editeur responsable

Luc Simar

Rédaction

Philippe Boveroux

Pierre Gilissen

Luc Simar

François-Louis Thoreau (édition 2004)

Coordination

Nathalie Blanchart

Mise en page

Nathalie Hounje

Impression

AZ Print

Rue de l'Informatique, 6

4460 Grâce-Hollogne

Remerciement

Monsieur Francis Balace, Professeur ordinaire honoraire de l'Université de Liège, pour son article introductif.